UNIA L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Nº 18 29e année · vendredi 27 novembre 2026 · le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

DEBOUT, LA JEUNESSE DE SUISSE!



OLIVIER VOGELSANG

Partout dans le pays, la jeune génération est descendue dans la rue pour dénoncer l'austérité et la militarisation. Bariolés, inventifs et déterminés, les cortèges ont réuni 40 000 personnes, dont près de la moitié à Lausanne. Notre reportage. PAGE 5

POINT DE MIRE

Se soigner n'est pas un luxe

Rocco Zacheo

Un sinistre rituel prend forme en Suisse avec la venue de l'automne, qui voit la participation d'une frange très importante de la population. Depuis un temps presque immémorable, cette période de l'année coïncide avec la divulgation d'une mauvaise nouvelle pour les ménages, par laquelle tout le monde apprend la nature des augmentations des primes dues aux caisses maladie. L'intensité de ce coup de massue varie, certes, selon qu'on réside dans un coin ou dans un autre du pays, ou que l'on soit affilié auprès de tel ou tel autre assureur. Mais, par-delà ces variations, un constat de moins en moins supportable demeure et il fait crier à l'injustice. Car, qu'il perçoive un maigre salaire ou qu'il soit un très riche rentier, l'assuré débourse un montant équivalant pour l'assurance de base, ce qui affecte avec une sévérité tout à fait différente le budget, dans un cas ou dans l'autre.

Ainsi, dans un pays où l'assurance maladie est obligatoire, il est admis depuis toujours que cet outil permettant d'accéder aux soins est devenu un instrument profondément inégalitaire. Que, dans de trop nombreux cas, il est le générateur d'une détresse financière impossible à endiguer. Des primes, qui ont pris progressivement l'ascenseur, poussent des familles à rogner sur leurs dépenses; elles obligent des retraités à compter chaque franc; elles compliquent les fins de mois d'innombrables jeunes actifs. De toute évidence donc, le modèle en vigueur participe à l'érosion du pouvoir d'achat de la population. Pire encore, il incite des personnes à repousser des consultations médicales et à renoncer à des soins plus que nécessaires, faute de moyens. Voilà un droit fondamental profondément fragilisé.

La charge si inégalitaire de l'assurance de base est à peine corrigée par les subsides cantonaux. Mais ces aides ne viennent pas au secours d'une classe moyenne dont on constate qu'elle est à son tour étranglée par cette ponction exorbitante. Face à l'inaction des autorités fédérales et du Parlement – qui tend facilement son oreille aux lobbys des assureurs – des ripostes sont formulées, des pistes menant vers de nouveaux scénarios se profilent à l'horizon. A l'échelle cantonale, tout d'abord, des réflexions plus ou moins avancées laissent entrevoir des voies de sortie: à Neuchâtel, on a accepté une motion en faveur d'une caisse publique, tandis qu'à Genève, on table aussi sur un projet de caisse de santé. Sur Vaud, on étudie une solution similaire, cantonale ou intercantonale, tandis qu'à Fribourg, un débat est engagé sur la question.

Face à l'inaction du Parlement – qui tend facilement son oreille aux lobbys des assureurs – de nouveaux scénarios se profilent à l'horizon

Il y a enfin l'initiative lancée il y a quelques jours par la gauche et les syndicats. Elle envisage une prise en charge par la Confédération de deux primes mensuelles par adulte et de six primes par enfant, le tout financé via l'impôt fédéral direct. Ainsi, en faisant contribuer davantage les revenus élevés et les entreprises, elle aspire à soulager les ménages et à établir enfin une dose de solidarité. Cette proposition, tout comme celles débattues à l'échelle cantonale, ne résoudra sans doute pas l'entièreté du problème. La question des coûts des thérapies, des prix des médicaments, mais aussi de tout ce qui a trait à la prévention nécessitent autant de débats et de mesures urgentes. Néanmoins, l'initiative remet au centre du village un thème crucial: la santé n'est pas un privilège, sa garantie relève d'une responsabilité collective. S'assurer auprès d'une caisse maladie ne doit en aucun cas atteindre la capacité de la personne à se soigner. Voilà un droit qu'on devrait considérer comme inaliénable. ■

PROFIL



Lily Chérix fait échec aux préjugés.
PAGE 2

MANIF

Les journalistes sonnent l'alerte à Berne.
PAGE 5

CONGRÈS

L'USS en lutte pour les apprentis.
PAGE 7

INTERNATIONAL

Une brigade d'Unia vient en aide à Cuba.
PAGE 8

ÉCHEC ET MAT AUX PRÉJUGÉS

A 17 ans, Lily Chérix a déjà un beau palmarès dans le milieu très masculin des échecs, où certains s'offusquent toujours quand une reine mate un roi.

Antoine Grosjean

Sa passion, elle la vit jusqu'au bout des ongles. Littéralement. «J'avais envie de faire ça depuis quelque temps», lâche timidement Lily Chérix, quand on remarque le vernis en damier de ses ongles. A 17 ans, cette adolescente genevoise est en train de se faire sa place dans le monde très masculin des échecs. Avec une réussite qui n'a rien de cosmétique. Au classement Elo – un système international servant à comparer la force des joueurs et des joueuses –, elle affiche 1973 points fin novembre, contre 2600 pour le meilleur joueur de Suisse, toutes catégories confondues. Le record mondial de 2882 points étant détenu par le Norvégien Magnus Carlsen, multiple champion du monde.

Son niveau est donc tout à fait honorable. Pourtant, elle n'en tire aucune vanité. «Il y a encore de la marge, lâche-t-elle, sans fausse modestie. Et puis, plus on monte, plus c'est difficile de gagner des points.» Lily Chérix figure tout de même parmi les cinq meilleures joueuses d'échecs de moins de 18 ans du pays. Elle a même été trois fois championne de Suisse de sa catégorie, ce que, en toute humilité, elle ne confiera qu'au moment de clore l'interview.

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Début novembre, elle a passé deux semaines en Crète pour les championnats européens d'échecs junior. «C'est la troisième fois que j'y participe, c'est super cool comme expérience! Ça me donne envie d'être encore meilleure.» C'était cependant loin d'être un voyage d'agrément. La Genevoise a tout juste pu disposer d'une journée pour profiter de la douceur de l'automne crétois. «Tous les matins, nous avions une heure de préparation. Puis, on jouait notre partie quotidienne.» A ce niveau, cela peut durer entre trois et quatre heures, sans la moindre pause. Si on doit s'absenter pour aller aux toilettes, c'est pris sur son temps de jeu au minuteur. «Ensuite, on analyse notre partie, pour voir ce qu'on peut faire pour s'améliorer.» Des journées bien remplies.

Lily Chérix, qui est en troisième année du collège, a bénéficié d'un congé spécial pour pouvoir participer à cette compétition. «La Fédération suisse des échecs m'avait fait une lettre d'excuses, raconte-t-elle. Comme j'ai de bonnes notes, la direction de l'école est en général très compréhensive.» Même s'il est rare qu'elle s'absente aussi longtemps, les tournois d'échecs lui prennent quand même une soixantaine de jours par an.

Un passage obligé si l'on veut progresser. Car pour engranger des points, il faut battre le plus d'adversaires possible, et idéalement, des plus forts que soi, car cela rapporte plus. Il faut donc jouer, jouer, jouer. C'est pourquoi l'adolescente se consacre à sa passion dès que les circonstances le permettent. Et quand elle ne trouve pas d'adversaire à sa hauteur – ses plus proches amis ne sont pas aussi férus qu'elle d'échecs – elle joue en ligne, sur son ordinateur ou sur son smartphone, dans les transports publics. «J'aimerais pouvoir jouer aux échecs au moins une heure par jour», avoue-t-elle.

LES MACHOS DE L'ÉCHIQUIER

Toutefois, elle ne s'imagine pas forcément devenir professionnelle. «Pour ça, il faut jouer huit heures par jour. Et de toute manière, c'est très difficile de pouvoir en vivre.» Mais la collégienne, qui envisage d'étudier les mathématiques à l'université ou d'aller à l'EPFL, espère toutefois réussir à décrocher un titre – autrement dit un grade – aux échecs. Si ce n'est pas celui de grand maître, la plus haute distinction, pourquoi pas celui de maître ou de maître international.

Pour y parvenir, Lily Chérix devra mettre certains préjugés échec et mat. Car le roi des jeux reste une discipline très majoritairement masculine. «Biologiquement, je ne pense pas que les femmes aient moins d'aptitudes pour les échecs. Mais il y a déjà eu des hommes qui refusaient de jouer contre moi, et j'ai senti que c'était parce que je suis une fille. Une fois, dans un tournoi, je jouais contre un garçon et son ami lui a dit: "Tu ne peux quand même pas perdre contre une fille!" Quand j'ai gagné, mon adversaire a pleuré.»



THIERRY PORCHET

Lily Chérix figure parmi les cinq meilleures joueuses d'échecs de moins de 18 ans du pays, et elle a été trois fois championne de Suisse de sa catégorie.

Ce genre de stéréotypes a, hélas, la vie dure. «Actuellement, il n'y a qu'une femme dans le top 100 au niveau international. Et dans toute l'histoire des échecs, il n'y en a eu qu'une seule qui soit arrivée dans le top 10. J'ai déjà joué dans un tournoi où, sur 90 participants, nous n'étions que deux filles.» Elle espère cependant que les mentalités finiront par évoluer. «Les parents inscrivent plus facilement les garçons que les filles à des cours d'échecs. Peut-être parce qu'il manque encore de modèles féminins dans ce domaine.»

UN PASSE-TEMPS DEVENU PASSION

Les siens, de parents, n'ont heureusement pas eu ce genre d'a priori. «Comme j'ai toujours aimé les maths, ma mère m'a inscrite à un cours d'échecs à l'essai quand j'avais 8 ans, et j'ai tout de suite croché. Au début, c'était juste un passe-temps. Puis, il y a eu le Covid et, pendant le confinement, je me suis mise à jouer tous les jours.» Ce qui lui plaît particulièrement, c'est que chaque partie est différente. «Il y a énormément de possibilités d'oppositions. Mais le fonctionnement des échecs est assez logique. Si on ne fait pas d'erreur, on ne peut pas perdre. Et plus je m'améliore, plus ça devient intéressant.»

Quant à la prédominance masculine sur les échiquiers, il n'y a pas là de quoi décourager Lily Chérix: «Au contraire, ça me motiverait plutôt. Je veux prouver que moi aussi, je peux être forte.» ■

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



UNE INITIATIVE VEUT ALLÉGER LE POIDS DE L'ASSURANCE MALADIE

SANTÉ La gauche et les syndicats proposent que la Confédération prenne en charge une partie des primes, grâce à une légère hausse de l'impôt fédéral direct. La récolte de signatures est lancée.

Antoine Grosjean

Alors que la population vient de recevoir l'habituel coup de massue automnal des hausses de primes d'assurance maladie, la gauche et les syndicats lancent une initiative pour casser cette spirale. Leur proposition? Que la Confédération prenne en charge deux primes mensuelles moyennes par an, pour tous les adultes, et six par enfant jusqu'à 18 ans.

«La hausse de primes n'est plus tenable. Tout le monde voit bien qu'on ne peut pas continuer comme cela»

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Le montant serait le même dans tous les cantons. En 2026, cela aurait représenté près de 1000 francs par adulte et 735 francs par enfant, soit 8 milliards au total. Ce coût serait assuré par une légère hausse de l'impôt fédéral direct sur les revenus des personnes physiques et sur les bénéfices nets des entreprises.

Pour le reste, le système actuel avec ses différents modèles d'assurance, ses franchises et ses subsides cantonaux resterait inchangé. Les initiants estiment donc que la proposition serait simple et rapide à mettre en œuvre. Selon eux, 90% de la population en bénéficierait, notamment la classe moyenne, qui gagne en général trop pour avoir droit à des subsides, mais pour qui la charge de l'assurance maladie ne cesse de s'alourdir.

RESPONSABILISER LA CONFÉDÉRATION

«La hausse de primes n'est plus tenable, lance Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse. Elle a commencé par accabler les milieux à revenu modeste, maintenant elle accable largement la classe moyenne. Tout le monde voit bien qu'on ne peut pas continuer comme cela. Tout le monde le dit, même dans les partis de droite, mais personne n'agit.»

Le problème, selon lui, c'est que la solution réside dans une reprise en main de la loi fédérale. «Or, la Confédération n'est que très peu affectée par l'explosion des primes, puisqu'elle n'en assume que 7,5%.» Il considère que l'initiative proposée apporte une triple réponse: «Elle soulage rapidement les ménages, elle responsabilise la Confédération, elle amène les entreprises et leurs représentants à avoir un intérêt à limiter le business de la santé et à renforcer la prévention et la modération des coûts.»

Mattea Meyer, coprésidente du Parti socialiste Suisse, souligne que les primes ont plus que triplé au cours des trente dernières années. «Les salaires et les retraites n'ont pas suivi cette évolution fulgurante. C'est pourquoi les familles, les personnes seules et les couples à l'âge de la retraite doivent consacrer une part de plus en plus importante de leur budget familial au paiement des primes.»

POUR UN SYSTÈME PLUS SOLIDAIRE

Le socialiste Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, juge nécessaire de mettre en place un système plus solidaire, qui tienne davantage compte de ce que les personnes peuvent réellement assumer. «Aujourd'hui, les primes d'assurance maladie sont perçues par tête. Que l'on gagne 5000 ou 20 000 francs par mois, que l'on possède une très grande fortune ou aucune, cela ne joue aucun rôle dans le montant de la prime.» La charge est ainsi proportionnellement bien plus élevée pour les revenus bas ou moyens. En augmentant l'impôt fédéral direct pour financer cette réforme, les ménages les plus aisés et les grandes entreprises seront plus fortement mis à contribution. «Avec un financement basé sur le revenu, l'initiative œuvre pour davantage d'équité, estime Sophie Michaud Gigon, secrétaire générale de la Fédération romande des consommateur·trice·s. Elle permet de soulager la population et le pouvoir d'achat.»

Samuel Bendahan, coprésident du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, déplore également le fait qu'actuellement, «les plus hauts revenus apportent une contribution modérée, correspondant à un faible pourcentage de leurs revenus, tandis que la grande majorité de la population doit souvent consacrer plus de 10% de ses revenus au paiement des primes».

L'élu assure que la hausse de l'impôt fédéral direct ne se fera sentir que chez les ménages vraiment aisés: «Une famille avec deux enfants, ayant jusqu'à près de 190 000 francs de revenu brut annuel, touchera l'intégralité de la bonification, sans payer un franc de supplément.» Ainsi, on commencerait à payer plus qu'on ne reçoit qu'à partir de revenus très confortables, par exemple 363 000 francs pour une famille avec deux enfants, 213 000 francs pour un couple de retraités ou 139 000 francs pour une personne seule.



THIERRY PORCHET

Si cette initiative passe, la Confédération prendra en charge deux primes mensuelles moyennes par an pour tous les adultes, et six par enfant jusqu'à 18 ans.

La récolte de signatures en faveur de ce texte, intitulé «Pour des primes d'assurance maladie plus basses», a débuté. Par ailleurs, un calculateur en ligne permet à chacune et à chacun de savoir combien il économiserait avec cette initiative. ■

Pour signer l'initiative et avoir accès au calculateur: primes-plus-basses.ch

Notre vidéo: evenement.ch/videos

Cinq ans après, on attend toujours des soins infirmiers forts

PARLEMENT La mise en œuvre de l'initiative acceptée à une nette majorité, qui a beaucoup traîné, est aujourd'hui compromise. Une action a lieu à Berne pour dénoncer cela.

Antoine Grosjean

C'était le 28 novembre 2021. La population suisse acceptait, à une nette majorité de 61%, l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Cinq ans après, on attend toujours son entrée en vigueur. Le Conseil fédéral a pris plus de trois ans pour accoucher d'un projet de loi très en deçà des attentes sur le volet des conditions de travail de la branche, texte que le Parlement est en train de vider encore plus de sa substance.

Pour «célébrer» ces cinq années d'irrespect criant de la volonté populaire par nos autorités, la Coalition du personnel de santé organise une action, ce 28 novembre à Berne. Les salariées et les salariés rendront visite aux sièges des partis politiques de droite et des représentants des assurances qui s'opposent aux améliorations de leurs conditions de travail, à quelques exceptions mineures près. Ils leur remettront leurs revendications ainsi qu'une trousse de premiers secours, afin de montrer que, sans mise en œuvre intégrale de l'initiative, la Suisse connaîtra une telle pénurie de personnel de santé que la population ne pourra plus compter que sur elle-même pour se soigner.



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

En décembre 2022, le personnel soignant avait déjà manifesté à Berne pour réclamer que l'initiative «Pour des soins infirmiers forts» soit enfin mise en œuvre.

DERNIÈRE CHANCE

Le Conseil des Etats devrait examiner le projet de loi lors de la session d'hiver, qui débute le 30 novembre. L'Union syndicale suisse (USS) souligne que c'est la dernière chance de rectifier le tir. Mais cela semble mal emmanché. Début novembre, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats a suivi le Conseil national sur presque tous les points. Seule la réduction – proposée par le Conseil fédéral – de la durée hebdomadaire de travail maximale, qui s'élève actuellement à 50 heures, a été repêchée.

«Financement supplémentaire, droit de participation du personnel, prescriptions contraignantes en matière de dotation en personnel, etc.: toutes ces revendications indispensables ont une nouvelle fois été balayées», a déploré l'USS dans un communiqué de presse. La faîtière syndicale note que le personnel des hôpitaux, des EMS et des services de soins à domicile est à bout, accablé par une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir. Le tout pour des salaires loin d'être mirobolants. «Nombreux sont celles et ceux qui souffrent d'épuisement professionnel ou quittent la profession. La pénurie de personnel soignant s'aggrave et l'accès aux soins est menacé.»

Selon l'USS, c'est un sujet de préoccupation majeur au sein de la population. Elle estime que la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers n'est pas seulement un devoir démocratique, mais que c'est aussi une nécessité de la politique de santé. «Si le Parlement ferme les yeux sur les défis considérables que pose l'évolution démographique en matière de prise en charge et ignore l'essentiel des besoins du personnel soignant, les conséquences sur la disponibilité et la qualité des soins ne tarderont pas à se faire sentir par toute la population.» ■


Les accidents du travail gâchent les loisirs. Parlez des risques au travail.
Dangers? Parlez-en!
suva.ch/communication
La vie est plus belle tant que tout se passe bien.
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Financé par la CFST
www.cfst.admin.ch
suva

UNE JEUNESSE PRÊTE À SE MOUILLER

MOBILISATION Près de 40 000 jeunes se sont mobilisés dans le pays pour dénoncer l'austérité et la militarisation. Reportage à Lausanne, entre un violon et un mégaphone.





OLIVIER VOGELSANG

Près de 25 000 manifestants étaient présents à Lausanne (10 000 selon la police) vendredi 20 novembre pour dénoncer la hausse du budget de l'armée et les coupes dans les services publics.

Massimo Greco

Il est 17h devant le Palais de justice de Montbenon. La pluie ne semble pas du côté des manifestants pour cette journée de Grève internationale de la jeunesse. Dans le canton de Vaud, les étudiants se mobilisent au sein de leur établissement depuis le matin. Piquets de grève, bouffes populaires et ateliers pancartes sont au menu. Et déjà, un premier défilé dans les rues de Lausanne en début d'après-midi: des centaines de gymnasiens crient leur colère. «Regardez vos Rolex, c'est l'heure de la révolte», prévient une pancarte, alors que la foule annonce être «jeune, déter et révolutionnaire».
Les Vaudois sont loin d'être seuls. Le mouvement a été suivi dans le monde entier. Sur Instagram, le compte international de la Grève de la jeunesse revendique des actions dans plus de 500 villes, ainsi qu'un million de jeunes dans la rue. En Suisse romande, en plus de Lausanne, des cortèges se sont aussi formés à Genève et à Neuchâtel. Partout, le message est le même: les étudiants demandent la fin des politiques d'austérité et de la militarisation… A la place, ils exigent une transformation écologique et sociale et apportent des propositions concrètes, comme des repas à 3 francs dans les cantines ou le développement d'un droit au logement pour les personnes précaires.

INTERMÈDE ENGAGÉ

Des revendications que les étudiants vaudois ont scandées lors du défilé de l'après-midi, et qu'il s'agit de répéter lors de la grande manifestation prévue à 18h30, au départ de l'esplanade de Montbenon. Mais entre la fin des discours du premier cortège et le début du second… il faut s'armer de patience. «On va pas rester là tout seuls!» lance une personne dans un mégaphone à 17h, avant de rediriger les courageux étudiants vers l'orchestre qui se met en place au pied du Théâtre de verdure, à quelques pas du Palais de justice. Sous des trombes d'eau, un toit de fortune est improvisé à l'aide d'une bâche, sous lequel les violonistes peuvent abriter leurs cordes. «Quelqu'un peut tenir un parapluie pour la contrebasse?» Tout de suite, deux volontaires s'avancent. Durant une heure, au rythme de *Bella Ciao,* de *L'Internationale* ou de l'inévitable *J'ai deux passions,* la foule solidaire repousse le froid. «J'étais très stressée aujourd'hui, sourit après le concert Camille Thévoz, cofondatrice de l'appel du Nouveau Monde en Suisse, orchestre basé sur le modèle de l'Orchestre du Nouveau Monde français. Je me demandais si on allait pouvoir jouer sous la pluie ou si le public répondrait présent, mais l'ambiance était super. La musique est un vecteur de joie. Elle permet de créer un attachement pour la lutte.»
C'est donc en musique que le cortège se met en marche, direction la place du Château, dans le quartier de la Cité. Et la jeunesse n'est pas seule, puisque la majorité des syndicats de la fonction publique participe aussi à la mobilisation pour dénoncer les coupes budgétaires prévues par l'Etat de Vaud. Séparés par un camion-sono, les deux pans de la manifestation sont unis par leur rejet des politiques d'austérité. Un slogan résume l'état d'esprit des 25 000 manifestants dénombrés par les organisateurs: «De l'argent, il y en a, dans les caisses de l'Etat! De l'argent, il y en a, dans les caisses du patronat!»

«BATTONS-NOUS!»

Une foule immense remplit rapidement la place d'arrivée du cortège. Les gymnasiens occupent les escaliers qui s'étendent entre le bâtiment du Grand Conseil et le Château Saint-Maire. Au centre de la place, sur le camion-sono, quelques discours sont prononcés. «On refuse de payer pour leurs guerres, on refuse de sacrifier notre avenir pour une prétendue sécurité qui ne profite qu'aux actionnaires des entreprises d'armement», s'écrie un membre de la coalition Guerre à la guerre. «Mobilisons-nous tous ensemble pour améliorer nos conditions d'apprentissage et obtenir une formation qui n'est pas dictée par les intérêts du patronat. Battons-nous!» lâche, la voix cassée par l'émotion, une membre de la Coalition apprentissage. «Nous ne plierons pas, malgré la volonté de la droite, continue une étudiante de Gymnases en lutte. Notre combat est légitime, car c'est notre futur qui est en jeu!»
A 21h, la majorité des manifestants s'est dispersée. La journée aura été longue, mais le défilé, paradoxalement, fut bref. Plusieurs fois, les «adultes» situés dans la seconde partie de la mobilisation ont dû accélérer pour suivre le rythme. Logique, quand on pense à la jeunesse qui peuplait la première partie du cortège. Une jeunesse déterminée à faire avancer la société bien plus vite que les générations qui l'ont précédée. Car elle sent que la tempête s'abattra sur elle. Mais après la pluie vient le beau temps. La pluie, les jeunes l'ont vaillamment affrontée ce vendredi 20 novembre. Le soleil peut arriver. ■

Manif à Berne pour défendre le journalisme

MÉDIAS Les professionnels de tout le pays et leurs syndicats se sont mobilisés face aux restructurations et aux licenciements collectifs qui secouent l'ensemble de la branche.

Antoine Grosjean

Presse écrite, radio, télévision, même combat! Le 21 novembre, près de 2000 personnes ont manifesté sur la place Fédérale, à Berne, pour dénoncer les licenciements collectifs et les restructurations à répétition qui sabordent la diversité et la qualité journalistique en Suisse depuis des années. C'est une première: l'ensemble de la profession s'est mobilisée à l'appel de la Media Alliance, une coalition créée cet automne et qui fédère les trois principales organisations faîtières de la branche – Impressum, Syndicom et le Syndicat suisse des médias (SSM) – ainsi que des journalistes indépendants, des commissions du personnel et l'association Jeunes journalistes suisses (JJS).
Des professionnelles et des professionnels des trois régions linguistiques, issus aussi bien des médias privés que du service public, sont venus dire leur colère face à la continuelle réduction des moyens et des effectifs alloués aux rédactions pour faire leur essentiel travail d'information. «Sans journalisme, pas de démocratie», résume une pancarte.
Malgré la morosité ambiante dans la branche ces derniers mois, le ton des discours est combattif. «Les groupes de presse dissimulent les conséquences que la pression permanente à la réduction des coûts a sur les rédactions: cela a des effets dévastateurs sur leur efficacité, sur la diversité et, en fin de compte, sur la qualité des contenus médiatiques, dénonce Stephanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom. A cela s'ajoute l'euphorie généralisée autour de l'IA dans certains étages de direction, ainsi que – comme dans le conflit social actuel chez Tamedia – le mépris des droits syndicaux.»



OLIVIER VOGELSANG

Des journalistes des trois régions linguistiques, sont venus dire leur colère face à la continuelle réduction des moyens et des effectifs alloués aux rédactions.

Et la syndicaliste d'en appeler à un journalisme «indépendant des intérêts privés, de la cupidité et des pressions» ainsi qu'à de nouveaux modèles de financement permettant d'investir dans une information de qualité. Face à la foule des journalistes et de leurs sympathisants, elle souhaite que la dynamique de ce rassemblement se transforme en un mouvement durable.
Caroline Gebhard, coprésidente d'Impressum et journaliste à La Côte, insiste sur la nécessité de défendre une information locale et diversifiée, afin de donner une voix à celles et ceux qui font vivre nos cantons, nos villes et nos villages. «Nos rédactions se vident, notre offre s'amenuise et nos collègues pointent au chômage, déplore-t-elle. Et dans le même temps, nos contenus sont aspirés et recrachés par les géants du web qui vampirisent nos ressources. […] Non, le journalisme n'est pas un produit de consommation comme un autre. C'est un bien commun qui doit impérativement être préservé. Sans cela, c'est notre cohésion nationale qui risque de se fissurer.»

LES POLITIQUES POINTÉS DU DOIGT

Aucun politicien ou politicienne n'a été invité à prendre la parole, une volonté affichée par la Media Alliance, qui se veut strictement non partisane. D'ailleurs, après les éditeurs et les managers, les politiciens en prennent aussi pour leur grade.
Jean-Philippe Ceppi, journaliste et ex-producteur de Temps Présent à la RTS, récemment remercié par la SSR, est particulièrement remonté. «Nous vivons chaque jour avec la peur au ventre», lance-t-il, en évoquant la crainte de se faire licencier, de ne plus pouvoir faire son travail correctement ou de se voir remplacé par des algorithmes. «Mais il ne faut pas que cette peur brise notre énergie de résistance», poursuit-il, fustigeant les «pyromanes irresponsables» du Parlement, qui votent des lois pour restreindre la liberté de la presse. «Honte à ces politiciens et ces politiciennes qui, le matin, cajolent les journalistes pour roucouler devant les caméras et, le soir, furtivement, votent contre la protection de nos sources! L'attitude de ces gens qui profitent de la conjoncture économique que nous subissons pour nous porter l'estocade, elle a un nom, ça s'appelle la trahison!» ■

BRÈVE

Bilatérales III et licenciements syndicaux: la droite joue avec le feu

Antoine Grosjean

Alors que le Parlement va s'atteler début décembre au paquet d'accords avec l'Union européenne, un point sera au cœur des débats. Sous la Coupole, la quatorzième mesure d'accompagnement pour la protection des salaires, qui doit instaurer des garanties contre les licenciements antisyndicaux, est remise en cause. Certains, à droite, estiment qu'elle «n'est pas opportune et qu'elle va trop loin». Mais cela pourrait faire capoter tout le dossier des Bilatérales III.
Ce compromis entre les partenaires sociaux, obtenu à l'issue de longues négociations sous l'égide du conseiller fédéral en charge de l'Economie, Guy Parmelin, prévoit de mettre en place des garde-fous contre le licenciement de représentants du personnel. Les lacunes de la législation suisse à ce sujet lui avaient en effet valu d'être mise sur liste noire par l'Organisation internationale du travail (OIT).
Mais le 25 novembre, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N), à majorité de droite, a proposé de supprimer cette mesure, qui a pourtant été approuvée par le Conseil des Etats. Or, pour les syndicats, c'est une ligne rouge. Ils ont toujours prévenu que sans une protection renforcée des délégués syndicaux qui défendent les droits de leurs collègues, ils ne soutiendraient pas le paquet d'accords.
Le 27 novembre, les représentants du personnel de l'industrie d'Unia ont remis au Palais fédéral une pétition demandant le maintien de la mesure 14.
Dans un communiqué de presse, le Parti socialiste suisse a appelé les élus du PLR et du Centre à prendre leurs responsabilités et à corriger cette décision au plénum, pour prouver qu'ils sont réellement attachés à la voie bilatérale, comme ils l'affirment. «La majorité de la commission joue un jeu dangereux, avertit Cédric Wermuth, conseiller national et co-président du PS Suisse. Attaquer ainsi le compromis sur la protection des salaires revient à mettre en péril les Bilatérales III dans leur ensemble.» ■

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. +41 21 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical Syndicat Unia*
PRÉSIDENTE *Silvia Locatelli*
RÉDACTEUR EN CHEF *Rocco Zacheo*
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT *Antoine Grosjean*
ADMINISTRATRICE *Barbara Buffa*
JOURNALISTES *Rocco Zacheo, Antoine Grosjean, Aline Andrey, Massimo Greco, Manon Todesco*

COLLABORATEURS RÉGULIERS *Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Sonya Mermoud, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald*
PHOTOGRAPHES *Thierry Porchet, Olivier Vogelsang*
RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE *Virginie Zimmerli*
ABONNEMENTS *19 éditions par an Abonnement annuel Fr. 60.– Abonnement de soutien Fr. 100.– administration@evenement.ch*
PUBLICITÉ *pub@evenement.ch*
CONCEPTION & MISE EN PAGES *Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin*
IMPRESSION *Pressor SA, Delémont Tirage contrôlé 44 890 exemplaires*

WWW.EVENEMENT.CH



Des membres d'Unia installeront des panneaux solaires sur le toit d'un hôpital pédiatrique à Cuba. Notre organisation partenaire, l'Association pour l'aide médicale Centro América (AMCA), collecte les fonds nécessaires à l'installation, tandis que nos collègues participent solidairement à ce projet en effectuant bénévolement les travaux d'installation.

Envoie ton don ici:
AMCA
6512 Giubiasco
CH60 0900 0000 6500 7987 4
Référence: Energie solaire Unia

Plus d'infos



L'USS DEMANDE 5000 FRANCS MINIMUM POUR LES TRAVAILLEURS FORMÉS

Lors de son congrès, l'Union syndicale suisse a validé l'idée d'une initiative concernant un salaire minimum qui permettra aux employés qualifiés de vivre dignement.

Textes Massimo Greco

Ce vendredi 13 novembre, l'Union syndicale suisse (USS) a peut-être écrit la première page d'un des chapitres les plus importants de l'histoire des droits sociaux en Suisse. Réunie pour son 58e congrès, elle a largement approuvé l'idée d'une initiative exigeant un salaire minimum de 5000 francs pour les travailleurs et les travailleuses ayant achevé un apprentissage. Une mesure qui a pour objectif de permettre aux salariés formés de vivre dignement. Ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui pour nombre d'entre eux.

Trois personnes en possession d'un CFC sur dix gagne moins de 5000 francs. Sans surprise, le tableau est plus inquiétant lorsqu'on regarde le cas spécifique des femmes: 35% des travailleuses qualifiées touchent moins de 5000 francs par mois, 19% moins de 4500 francs. «On répète que la formation professionnelle est une fierté nationale, que les jeunes sont l'avenir. Mais de quel avenir parle-t-on? a lancé Félicia Fasel, présidente de la commission jeunesse et membre du comité central de l'USS. D'un avenir où l'on termine son apprentissage épuisé en espérant que le plus dur est derrière nous pour découvrir que rien ne change? Un apprentissage devrait être le premier chapitre d'une belle histoire, pas le début d'une vie passée à subir.»

LA JEUNESSE SE BATTRA

D'autres jeunes ont tenu à témoigner devant le congrès de leur réalité, à l'image de Jason Grisetti, membre d'Unia. «A la sortie de mon apprentissage, on m'a proposé 4200 francs par mois. Après le loyer, l'assurance, les impôts, la nourriture, il ne reste plus grand-chose. Et on me disait: "Votre apprentissage ne peut vous garantir un meilleur salaire, vous devriez effectuer une formation tertiaire pour toucher plus. La concurrence est rude." Cette fameuse concurrence que le patronat agite à tout-va… Mais notre jeunesse est de plus en plus politisée et elle n'acceptera pas n'importe quelle condition pour entrer dans le monde du travail.»

Reste désormais le plus long à faire: les organes de l'USS doivent élaborer le texte qui sera soumis au peuple dans quelques années. David Gallusser fait partie de ceux qui auront un rôle primordial à jouer dans ce processus. Le nouvel économiste en chef de l'USS, qui a succédé à Daniel Lampart à l'issue de ce congrès, vit donc une entrée en fonction bouillonnante. D'autant que les patrons n'ont pas tardé à réagir à cette proposition.



THIERRY PORCHET

Après la 13e rente AVS, l'USS espère que le salaire minimum pour le personnel qualifié sera la prochaine grande victoire nationale des travailleurs.

QUESTIONS RÉPONSES

David Gallusser, les milieux patronaux semblent terrorisés par l'idée d'un salaire minimum à 5000 francs pour les travailleurs formés. C'était l'objectif?
Cette réaction montre qu'il s'agit d'un sujet sensible. Tout le monde reconnaît les réussites de l'apprentissage, mais certains veulent mettre de côté les problèmes qui existent également. Je veux parler de la sécurité au travail, de la pression subie par les jeunes, du nombre de semaines de vacances accordées qui est trop faible. Or, malgré ces difficultés, beaucoup de travailleurs gagnent moins de 5000 francs après leur apprentissage. Notre but n'est pas de choquer les milieux patronaux: ce que nous cherchons, c'est l'amélioration des conditions des salariés qui ont terminé un apprentissage.

Les associations patronales, elles, prétendent qu'une telle mesure fera baisser le nombre d'apprentis, estimant que certaines entreprises ne voudront pas engager des jeunes à ce salaire.
C'est le contraire qui se produira! Beaucoup de branches recherchent de la main-d'œuvre qualifiée, mais ne trouvent plus de salariés qui ont les compétences nécessaires. La question, c'est de savoir comment rendre l'apprentissage attractif. Notre réponse est claire: à la fin de son apprentissage, un travailleur ou une travailleuse doit gagner un salaire qui permette de vivre dignement. D'autant que cela concerne des personnes qui ont des responsabilités et qui effectuent des tâches essentielles pour notre société, comme construire nos bâtiments ou soigner nos proches. Cette mesure est la meilleure manière de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre que les entreprises vivent aujourd'hui.

Si des travailleurs qui touchent moins de 5000 francs par mois sont augmentés pour atteindre ce seuil, cela signifie-t-il que les employés qui gagnent déjà plus de 5000 francs par mois seront pénalisés?
Pas du tout. C'est même l'inverse. Il y a eu beaucoup d'études sur les salaires minimums et leurs effets concrets. Ce que l'on observe, c'est que les grands vainqueurs sont – et c'est logique – les employés qui gagnaient moins que le seuil du salaire minimum. Mais les salariés qui se trouvent juste au-dessus de cette limite bénéficient aussi largement de l'introduction de cette mesure. Lors de la mise en place d'un salaire minimum, le patron doit machinalement augmenter tout le personnel dont le salaire est relativement proche dudit salaire minimum s'il souhaite que les hiérarchies au sein d'une entreprises soit respectées. Un responsable ne va pas accepter la charge supplémentaire inhérente à son poste s'il reçoit pratiquement le même salaire que les collègues qui sont sous ses ordres. Si l'initiative est acceptée, les patrons devront simplement répartir plus équitablement les bénéfices de l'entreprise.

Le projet d'initiative propose un salaire minimum pour les travailleurs formés. Pourquoi se concentrer sur cette catégorie?
Il faut rappeler que cette initiative n'est pas la seule action de l'USS. Nous nous engageons par exemple pour négocier de meilleures conventions collectives de travail dans toutes les branches. Et comme je l'ai déjà dit, tous les salaires sont étroitement liés. Les employeurs qui rémunèrent mal les professionnels ayant suivi un apprentissage rémunèrent également mal leurs autres salariés. Donc, si l'on fait progresser le revenu des personnes formées, tous les employés en bénéficieront. Nous espérons regrouper tous les travailleurs derrière cette proposition. ■

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ VOTÉ?

Le congrès de l'USS se réunit tous les quatre ans et décide des grandes orientations de l'organisation pour les années à venir. Dans le cadre du premier texte d'orientation nommé «Valeur de l'apprentissage», les délégués de l'USS ont voté pour la création d'une initiative pour un salaire minimum de 5000 francs pour les travailleurs et les travailleuses ayant terminé un apprentissage. Plusieurs éléments seront encore précisés lors de l'élaboration du texte, qui occupera l'organisation durant les prochains mois. A commencer par savoir qui est concerné par l'initiative. Tous les apprentis formés ou seuls les titulaires d'un CFC? «Il s'agira également d'examiner si la même initiative peut permettre d'imposer huit semaines de vacances pour les apprenti·e·s», note le texte voté par les délégués le 13 novembre. Le travail de l'USS ne fait que commencer. ■

LES TRAVAILLEURS SUISSES SOLIDAIRES DU SRI LANKA

Entre deux prises de parole du 58e congrès de l'USS, Menaha Kandasamy nous consacre quelques minutes. «Tu veux un café?» lui propose un syndicaliste. «Non, plutôt un thé», répond l'ancienne secrétaire générale du syndicat Ceylon Workers Red Flag Union. Plutôt logique, lorsque l'on sait que cette organisation sri-lankaise défend les intérêts des travailleuses et des travailleurs des plantations de thé. Aujourd'hui conseillère auprès du syndicat, Menaha Kandasamy garde le même objectif: «Je suis ravie d'avoir été invitée par l'USS. Les problèmes rencontrés par les personnes qui travaillent dans ces plantations doivent être résolus. Or, c'est en développant une solidarité entre travailleurs, à travers les pays et les continents, que les changements se produiront. Si nous luttons seuls au Sri Lanka, alors la bataille contre le capitalisme est perdue d'avance.» Et il ne s'agit pas seulement de confraterniser entre camarades: «L'appui des travailleurs suisses contribue à la création de projets concrets, comme le Tribunal indépendant des travailleurs que l'ONG suisse Solifonds a soutenu. Grâce à cette initiative, la difficulté du travail fourni dans les plantations a été reconnu.» Certaines travailleuses ont même obtenu des augmentations de salaire. Menaha Kandasamy a aussi tenu à faire passer un autre message à la population suisse. «A chaque fois que vous buvez un thé, pensez à l'exploitation qui se cache derrière ces feuilles. Réfléchissez aux actions que vous pouvez entreprendre pour mettre la pression sur les entreprises qui vendent cette marchandise. Et quand je vois la chaleur avec laquelle on m'a accueilli et l'intérêt des travailleurs suisses pour cette thématique, je peux dire que je repars au Sri Lanka en étant plus forte.» ■



THIERRY PORCHET

Menaha Kandasamy a été la première femme à occuper le poste de secrétaire générale du syndicat Ceylon Workers Red Flag Union.

CUBA: UNE BRIGADE SYNDICALE SOLIDAIRE ET HUMANITAIRE SUR LE DÉPART

MISSION Unia organise une collecte pour financer l'installation de panneaux solaires dans un hôpital pédiatrique et envoie des militants pour aider un pays en grande difficulté.

Francesco Bonsaver, «Area»

Depuis janvier, les Etats-Unis ont imposé un blocus énergétique total à Cuba. Et depuis lors, pas une goutte de pétrole n'est entrée sur l'île des Caraïbes, par crainte des représailles américaines (notamment par le biais des droits de douane). Sans pétrole, le peuple cubain est en train de mourir. Littéralement. Au cours des sept dernières années, la mortalité infantile a doublé, avec une accélération dramatique lors des douze derniers mois. Selon le Centre de recherche économique et politique de Washington (CEPR), environ 1800 nouveau-nés auraient survécu entre 2019 et 2025 si les conditions sanitaires de 2017-2018 avaient été maintenues.

Il y a encore quelques mois, le système de santé cubain avait été qualifié par l'OMS de «modèle exemplaire pour l'ensemble du Sud». Depuis l'entrée en vigueur du blocus énergétique imposé par Trump, la situation s'est dramatiquement détériorée. Dans les hôpitaux, une coupure d'électricité peut entraîner la perte de vies humaines. A l'hôpital pédiatrique El Cerro de La Havane, par exemple, les coupures de courant peuvent causer la mort de jeunes patients. Il suffit de penser aux couveuses néonatales, qui doivent être alimentées en électricité en permanence.

UNE QUESTION DE VIES HUMAINES

El Cerro est un centre hospitalier national de référence en pédiatrie où 45 000 patients sont pris en charge chaque année et qui dispose d'un service de soins intensifs pouvant accueillir jusqu'à douze patients. On comprend aisément à quel point un approvisionnement constant en électricité est vital pour sauver des vies. «Ici, il peut arriver qu'une coupure de courant survienne alors qu'un patient se trouve au bloc opératoire. Dans ce cas, les médecins et le personnel infirmier sont contraints d'allumer leurs téléphones portables pour pouvoir poursuivre l'opération», raconte le docteur Franco Cavalli, fondateur et président d'honneur de l'Association pour l'aide médicale en Amérique centrale (Amca), présente à Cuba depuis des décennies.

C'est précisément l'hôpital pédiatrique El Cerro qui est au cœur d'une action de solidarité conjointe entre le syndicat Unia et l'Amca. Le syndicat mène actuellement une collecte de fonds à l'échelle nationale en faveur d'un projet de l'Amca visant à installer un système photovoltaïque avec accumulateur à batterie sur le toit de l'hôpital pédiatrique. Une fois mise en place, cette installation couvrirait près de la moitié des besoins énergétiques de l'hôpital, évitant ainsi les coupures de courant dans les services les plus exposés, tels que les soins intensifs et les urgences.



DR

L'hôpital El Cerro, qui accueille 45 000 patients chaque année, se trouve dans la capitale de Cuba, à La Havane.

PAYS ASSIÉGÉ

L'initiative syndicale ne se limite pas à soutenir la collecte de fonds pour le projet de l'Amca. Une dizaine d'ouvriers militants syndicaux spécialisés dans les techniques de construction – électriciens, charpentiers ou couvreurs – se rendront début janvier sur l'île pour donner un coup de main à leurs collègues cubains dans la réalisation de l'installation solaire. «Il s'agit d'un projet concret d'aide humanitaire et de solidarité internationale auquel nos militants peuvent contribuer activement en mettant à disposition leurs compétences professionnelles pendant leur temps libre, notamment pendant les vacances», explique Bruna Campanello, membre de la direction nationale d'Unia et responsable du secteur de l'artisanat. «Sur le plan financier, nous espérons que notre appel à soutenir le projet de l'Amca permettra de récolter les fonds nécessaires. Nous sommes bien sûr pleinement conscients des difficultés financières des travailleuses et des travailleurs en Suisse, dont le pouvoir d'achat est constamment mis à mal. Mais de nombreuses petites contributions individuelles, mises bout à bout, pourraient s'avérer d'une grande aide pour sauver des vies à l'hôpital pédiatrique», conclut la syndicaliste.

Le professeur Cavalli confirme à quel point la situation à Cuba est dramatique. «Imaginez ce que cela signifierait si le pétrole ne parvenait plus en Suisse. Ce serait un désastre, même pour un pays riche comme le nôtre. A Cuba, les répercussions sont énormes, le pays vit désormais la famine. Une situation sans précédent depuis le début de la révolution, il y a près de septante ans. Malgré les énormes difficultés liées au blocus économique américain qui dure depuis toutes ces décennies, le logement, l'éducation et les soins de santé étaient garantis à l'ensemble de la population. Le blocus énergétique actuel imposé par les Etats-Unis nous ramène au Moyen Age, à l'époque où l'on coupait l'approvisionnement en eau et en vivres aux villes assiégées. Aujourd'hui, on coupe la fourniture de pétrole à la nation assiégée. Un fait indubitablement contraire au droit international, sans qu'aucun pays ne s'en émeuve.» ■

Pour participer à la collecte:
unia.ch/fr/points-forts/wsolidarite-pour-cuba-soutenir-la-production-solaire

Quand les pesticides de Syngenta empoisonnent le Brésil

ENVIRONNEMENT Une enquête de l'ONG Public Eye, menée conjointement avec Unearthed, révèle des centaines de cas d'intoxication graves liés à l'utilisation de produits interdits en Suisse et en Europe.

Rocco Zacheo

Son nom n'a rien d'offensif. Les molécules qui le composent sont pourtant d'une toxicité redoutable. Le Reglone, produit et commercialisé par le géant bâlois Syngenta, trouve de vastes et juteux débouchés commerciaux en Asie et en Amérique latine, où cet herbicide à base de diquat est largement utilisé. Le recours à cette substance est pourtant interdit en Suisse comme dans l'Union européenne, où sa dangerosité est considérée comme une menace réelle pour les agricultrices et les agriculteurs qui y sont exposés. Cette mesure restrictive s'applique ici, mais pas ailleurs. C'est ce que démontre la longue enquête menée au Brésil par l'ONG Public Eye, conjointement avec Unearthed, la cellule d'investigation de Greenpeace Royaume-Uni. Les conclusions de plusieurs mois d'investigation dans ce pays d'Amérique latine ont été publiées le 16 novembre.

On y apprend que Syngenta est impliquée dans au moins 425 cas d'intoxication pour la seule année 2025. L'entreprise se classe en deuxième position, derrière un autre géant, le groupe allemand Bayer, avec 1078 cas. Sur la troisième marche de ce podium peu enviable figure l'entreprise étasunienne Corteva (394 cas), devant un autre acteur allemand, BASF, et ses 179 cas. Les enquêteurs mettent en évidence que la très grande majorité des victimes sont des agricultrices et des agriculteurs ayant participé à la pulvérisation des cultures. Un quart d'entre eux ont dû être hospitalisés, tandis que 32 personnes sont décédées l'année dernière des suites d'une intoxication. Ce bilan global, que Public Eye estime inférieur à la réalité, a été établi à partir du registre SINAN, la base de données du Ministère brésilien de la santé qui répertorie et documente les conséquences sanitaires liées à l'utilisation des pesticides.

PRODUCTION À MONTHEY

Une partie du travail d'investigation s'est concentrée sur l'Etat du Rio Grande do Sul, où le recours au diquat a connu une croissance exponentielle, dans une région dominée par la monoculture intensive. Les journalistes y ont rencontré des proches de personnes décédées ainsi que des victimes ayant subi de graves brûlures sur le corps après avoir été exposées aux produits lors de leur épandage dans les champs. Ces opérations se répètent des dizaines de fois au cours de l'année, comme en témoigne un agriculteur, qui fait état de 50 traitements pour les cultures de pommes, depuis le bourgeonnement et la floraison des arbres, en septembre, jusqu'à la récolte, en décembre.

Quoi qu'en disent les communicants des géants concernés, sollicités par les enquêteurs, la protection des travailleurs et l'élimination définitive des substances dangereuses ne semblent pas figurer à l'agenda de ceux qui en tirent profit. Public Eye rapporte enfin qu'une partie de la production du Reglone – qui arrive en tête de la liste des produits responsables d'intoxications répertoriés au Brésil – est réalisée sur le site de Monthey. ■



DR

Syngenta (ici son siège, à Bâle) est impliquée dans au moins 425 cas d'intoxication au Brésil pour la seule année 2025. L'entreprise se classe derrière le groupe allemand Bayer, avec 1078 cas.

BRÈVE

GLENCORE DÉBOUTÉ PAR LA JUSTICE ZOUGOISE

La Coalition pour des multinationales responsables pourra distribuer les 600 000 tracts que Glencore voulait interdire. «Glencore a voulu empêcher la population d'être informée de la pollution liée à la mine d'Antamina, mais a essuyé un cuisant échec, déclare Dominique de Buman, ancien conseiller national et membre du comité de la Coalition pour des multinationales responsables, dans un communiqué. Je me réjouis de cette décision rapide et claire de la Cour suprême zougoise. Plutôt que de consacrer davantage d'énergie à des procédures judiciaires, j'appelle Glencore à écouter enfin les personnes affectées au Pérou, qui souffrent de la pollution liée à la mine.» Dans son jugement, la Cour souligne que la Coalition a pu «démontrer de manière convaincante qu'il existe un lien entre l'exploitation de la mine d'Antamina, y compris ses installations portuaires, et les problèmes de santé des personnes vivant dans la région, dus à la pollution de l'environnement par des métaux lourds et à une exposition à des quantités nocives d'arsenic». Pour le Tribunal, au vu «des dysfonctionnements documentés», il est justifié de parler de «scandale». Dans une prise de position, Glencore réagit à la décision du Tribunal: «Il n'a pas interdit le tract, étant donné que ses pages intérieures apportent des éléments de contexte supplémentaires sur Antamina, notamment sur la structure de son actionnariat. Glencore ne disposait pas de ces informations au moment d'engager la procédure.» Le géant du négoce des matières premières «salue la décision du Tribunal» d'interdire la diffusion de certaines publications sur les réseaux sociaux, car elles donnaient «une image faussée du rôle de Glencore en recourant à des titres percutants». Les flyers seront donc distribués dès le 23 novembre. ■ **AA**

CULTURE
Un livre met en lumière 200 Genevoises qui ont marqué leur époque.
PAGE 12



LICENCIEMENTS
La douleur des employés de Zenith après la suppression de 91 postes.
PAGE 13



PAUSE CAFÉ
La nettoyeuse Maria Cardoso et Unia, une histoire de soutien réciproque.
PAGE 14

LE TIMBRAGE DES PAUSES PIPI EST BIEN DISCRIMINATOIRE

HORLOGERIE La nouvelle décision de la Cour d'appel du Tribunal cantonal neuchâtelois est une belle victoire d'étape, selon Unia, qui appelle maintenant à l'arrêt de cette pratique.

Manon Todesco

La saga des pauses toilettes continue. Dans un jugement paru le 24 novembre, la Cour d'appel du Tribunal cantonal neuchâtelois est formelle et donne raison à Unia: le système de comptabilisation du temps consacré aux passages aux toilettes mis en place par l'entreprise horlogère Jean Singer & Cie SA est discriminatoire à l'égard des femmes. Comme le stipule l'arrêt, «il y a effectivement violation de l'article 3 de la Loi sur l'égalité, y compris sous la forme d'une discrimination salariale puisque le timbrage en sortie des pauses toilettes impose en moyenne une heure de plus d'interruption non payée au personnel féminin par rapport au personnel masculin.» Unia se réjouit de ce résultat. «C'est une belle victoire qui montre que notre combat est juste, réagit Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie à Unia Neuchâtel. Il est question de dignité et de respect, mais aussi très concrètement du revenu salarial des femmes.»

JUGEMENT RÉVISÉ

Rappelons que cette bataille dure depuis 2021, date à laquelle un contrôle au sein de l'entreprise à Boudry a révélé que l'ensemble du personnel devait pointer à chaque passage aux toilettes. Depuis, Unia n'a cessé de dénoncer cette pratique jugée scandaleuse et, faute d'avoir trouvé une solution, le syndicat a saisi la justice. «Se rendre aux toilettes ne constitue pas une pause, rappelle la syndicaliste. Il ne s'agit pas d'un temps de récupération, mais d'un besoin physiologique indispensable. Le fait que l'entreprise ait proposé de créditer aux femmes 30 minutes de temps de travail supplémentaires par mois ne change rien à cette réalité.» Ce jugement fait suite à un premier, rendu par le Tribunal cantonal le 17 juin 2026, qui avait estimé que l'obligation faite aux salariés de pointer pour se rendre aux toilettes pouvait être justifiée par le contrôle du temps de travail, bien que cette mesure engendre des inégalités de genre. Unia a fait appel et obtenu gain de cause.

STOP, DANGER!

Jean Singer & Cie SA a 30 jours pour faire recours. Va-t-elle saisir le Tribunal fédéral, ou aménager de nouvelles mesures? Pour Unia, la seule solution est de renoncer à exiger le pointage des passages aux toilettes. «La grande majorité des entreprises ne le font pas et se portent très bien, souligne Solenn Ochsner, qui rappelle que, quand l'affaire a éclaté, des grandes entreprises du secteur ont cessé cette pratique de leur propre chef. «On a reçu de nombreux messages de nos membres, femmes et hommes, qui étaient soulagés de ne plus avoir à le faire. Il est question d'améliorer très concrètement les conditions de travail des employés au quotidien. Se dépêcher d'aller aux WC pour ne pas perdre de temps à l'atelier, ou pire, se retenir, peut engendrer des risques pour la santé, encore plus en cas de grossesse. Ce n'est plus acceptable!» ■



OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

Ce jugement fait suite à un premier, rendu par le Tribunal cantonal le 17 juin 2026, qui avait estimé que l'obligation de pointer pour se rendre aux toilettes pouvait être justifiée par le contrôle du temps de travail.

Humiliations et malaises, des salariés d'Action disent: «Stop!»

FRIBOURG Plusieurs travailleurs de la succursale de Matran dénoncent, avec le syndicat Unia, le comportement abusif de leur supérieure et l'absence de réaction de la direction.

Massimo Greco

Des petits prix, mais qui coûtent cher au personnel. C'est le message qui a été porté par plusieurs travailleurs et travailleuses devant «leur» magasin Action, à Matran (FR), lundi 16 novembre. Depuis plusieurs mois, des salariés du discounter font face à un comportement abusif de la part de leur supérieure: insultes («conne», «cassos»), nécessité de se justifier lorsqu'on se rend aux toilettes, contrôle par vidéosurveillance des travailleurs via le téléphone de la gérante, appels à 3h du matin, arrêts maladie contestés… la liste est longue.

Face à cette situation, les travailleurs ont d'abord averti la direction. Sans succès. Une dizaine d'entre eux ont alors mandaté Unia pour défendre leurs intérêts. Le syndicat a adressé un courrier à Action Switzerland le mois dernier, mais lui aussi est resté lettre morte. Un silence que les salariés et anciens employés ne tolèrent plus: ils sont passés à l'offensive et ont dénoncé devant la succursale de Matran les conditions dans lesquelles ils ont travaillé. «C'était un besoin pour eux, explique Célia Charlot, secrétaire syndicale dans la branche du tertiaire. Ils voulaient que les consommateurs soient au courant de la réalité qui se cache derrière les petits prix d'Action.»



THIERRY PORCHET

La syndicaliste Célia Charlot a distribué des tracts aux clients d'Action pour faire connaître la situation des travailleurs à Matran.

MENACES ET PUNITIONS

Mère célibataire, Luisa* comptait sur son emploi à Action pour nourrir son enfant. Une dépendance sur laquelle a joué la gérante. «Après le licenciement d'un collègue, elle m'a dit de faire attention, que je pouvais être la prochaine tout en me rappelant que je ne pouvais pas perdre mon job si je voulais m'occuper de ma fille», raconte-t-elle. Et ce n'est pas tout: malgré des certificats médicaux attestant d'une blessure au bras, la vendeuse est forcée de porter des charges lourdes. «Avec les adjoints, nous avions déterminé que je ne porterais pas de boissons ou de flacons de lessive tant que j'étais blessée. Mais lorsque la gérante est arrivée, j'ai été déplacée dans ces rayons.» Lorsque la chaleur du mois de mai dernier s'ajoute à cette pression, dans un magasin qui n'est pas climatisé et dans lequel boire est strictement réglementé, Luisa craque. Elle fait un malaise et cogne sa tête sur le sol. «Aucun responsable sur place n'a appelé les secours, note Unia dans le courrier transmis à la direction d'Action. En apprenant les faits, [la gérante] s'est même moquée de Luisa, en prétendant qu'il ne s'agissait que de comédie.» C'est un collègue, qui ne travaillait pas ce jour-là, qui décide finalement de l'accompagner aux urgences.

ARRÊTS MALADIE CONTESTÉS

Le témoignage de Luisa n'est malheureusement pas une anomalie à Matran. Cet été, au moins trois malaises ont été rapportés à Unia Fribourg. «La prise en charge a systématiquement été désastreuse, se désole Célia Charlot. On n'appelle pas les secours et on ne s'occupe pas des personnes qui viennent de s'effondrer.»

Si le management à Matran est particulièrement décrié – au point que le syndicat demande le licenciement de la gérante –, Unia fait remarquer que certaines pratiques problématiques sont répandues dans d'autres points de vente. «Nous sommes face à une entreprise qui prend de moins en moins ses responsabilités sociales, note Edy Zihlmann, membre de la direction d'Unia Fribourg. Dès qu'un travailleur est en arrêt de travail, il subit une pression de ses supérieurs. Soit on le pousse vers la sortie, soit la validité de l'arrêt maladie est contestée. Alors que les responsables ne sont, jusqu'à preuve du contraire, pas médecins… Et ce n'est pas un hasard si c'est dans la vente qu'on rencontre ce type de comportement. Dans un secteur à bas salaires, le personnel devient toujours plus une variable d'ajustement. Si les patrons se permettent d'agir ainsi, c'est aussi parce qu'on parle d'un secteur où la majorité des travailleurs sont des femmes.»

L'espoir du syndicat est maintenant de voir une solution arriver, d'abord à Matran. Car, avec cette manifestation, Unia montre qu'il ne lâchera pas ceux qui l'ont mandaté. Et si le dialogue reste bloqué et qu'Action refuse de régler les problèmes mis au jour, c'est peut-être le Canton de Fribourg qui agira. Unia a dénoncé le cas à l'Inspection du travail. Mais au-delà des sanctions qui pourraient être prononcées dans cette affaire, le syndicat et les travailleurs tenaient à adresser un message plus général. «Avec cette action, nous voulons montrer à tous les autres salariés qu'ils ne sont pas seuls, lance Edy Zihlmann. Ensemble, nous pouvons nous mobiliser pour dénoncer les injustices qu'ils subissent.» ■

* Prénom d'emprunt.

À VOS CRAYONS

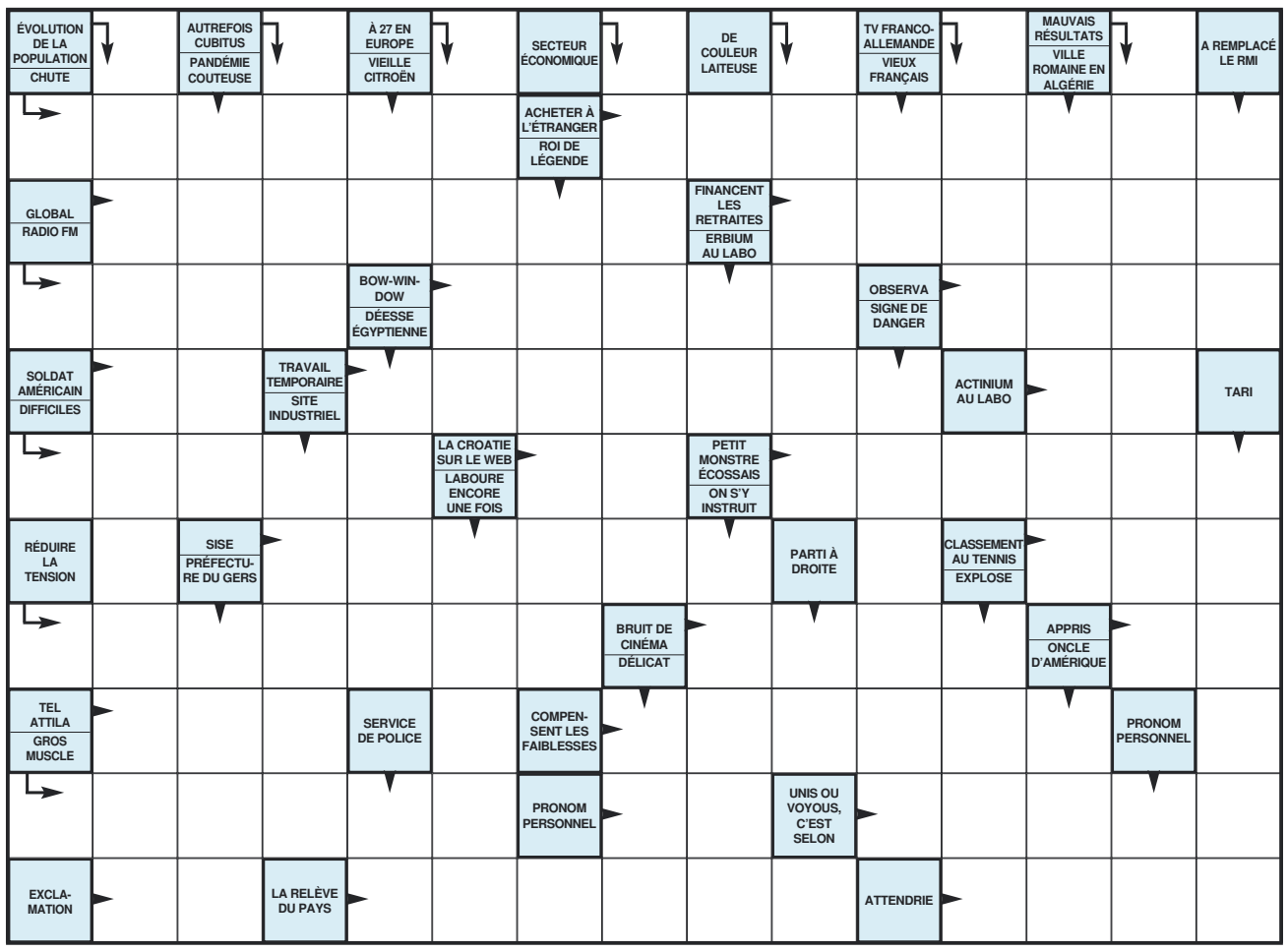

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

6	7		4	3				
		1	6	9				7
5					2	4	6	
2		4			1		5	
	1		2		7		4	
	8		3			9		1
	5	6	8					4
1				7	4	3		
				6	3		9	2

DIFFICILE

	4						3	
8				5				7
9			2		4			6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1				9				4
	6						8	

RÉSULTATS

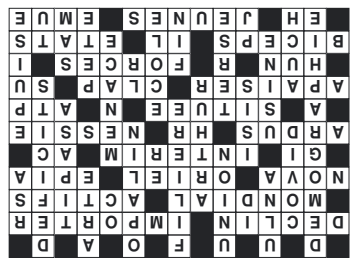

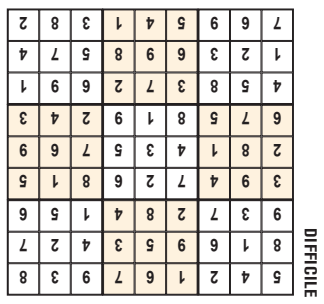

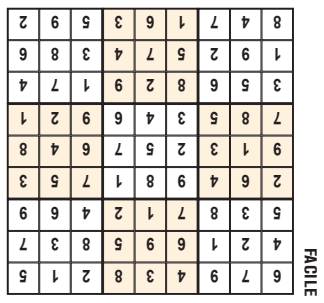

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30. Vendredi 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15. Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous **les 2e mardis du mois de 10h à 13h,** dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier
Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle
Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3. Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2. Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue du Temple 2. Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20. Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11. Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11. Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baîches 18. Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20. Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2. Lundi, 14h30-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4. Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44. Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2e étage). Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24. Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, route de la Zima 2.

Vevey, avenue Paul-Cérésol 24.

Lausanne, place Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, avenue des Alpes 51.

Yverdon, avenue Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

BRÈVES

Fenaco augmente la masse salariale de 1%

Les syndicats et Fenaco société coopérative se sont mis d'accord. En 2027, la masse salariale sera augmentée de 1%. Dès le 1er janvier 2027, le salaire des membres du personnel dont le revenu est inférieur ou égal à 5000 francs par mois augmentera de 40 francs. Ce dans les secteurs du commerce de détail, agricole et énergétique. «Cette hausse est positive, puisqu'il n'y avait plus eu d'augmentation générale depuis trois ans», souligne Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. Dans les entreprises de l'industrie alimentaire, le salaire minimum sera majoré de 50 francs pour atteindre 4050 francs. Unia, ainsi que Syna, Fenaco et sa commission du personnel se réjouissent de cet accord.

Dans un communiqué commun, ils précisent que, pour les collaborateurs payés au-dessus de 5000 francs, les augmentations seront individuelles. Dans l'industrie alimentaire, les hausses seront d'au moins 20 francs. La société coopérative agricole Fenaco emploie plus de 11 000 personnes actives dans la production alimentaire, le commerce de détail ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, dont près de 6000 d'entre elles sont soumises à la nouvelle convention collective de travail entrée en vigueur le 1er mars 2026. Corinne Schärer, coresponsable du secteur Industrie d'Unia, précise: «Fenaco nous a dit qu'elle ne ferait pas de différence dans l'application des hausses salariales.» ■ **AA**

Des livreurs se mobilisent contre Just Eat

Après une grève à Zurich et des mobilisations dans plusieurs villes suisses alémaniques, la lutte continue. Le 12 novembre, des employés de Just Eat ont manifesté à Berne accompagnés du syndicat Unia. Le cortège de protestation de plusieurs dizaines de livreurs et de personnes solidaires s'est arrêté devant l'Hôtel de Ville, où siégeait le Conseil municipal. Sur une banderole en allemand, ce message: «Le faux travail indépendant n'est pas un modèle économique». Les travailleurs et les travailleuses, qui ont mandaté les syndicats Unia et Syndicom, demandent à Just Eat de renoncer aux licenciements prévus. «Ils rejettent catégoriquement le nouveau modèle illégal basé sur le faux travail indépendant, car celui-ci les pousserait à travailler au noir», souligne Unia dans un communiqué.
Lors de leur manifestation, les livreurs et les livreuses de Just Eat ont reçu le soutien de nombreux membres du Conseil de ville de Berne, qui se sont joints au rassemblement. Une motion a de surcroît été déposée lors du Conseil municipal, demandant à la Ville de Berne de s'engager activement. «Elle doit exiger des autorités cantonales que les dispositions de protection comprises dans le droit du travail et les assurances sociales s'appliquent aussi aux entreprises de plateforme (comme c'est le cas dans les cantons de Vaud et de Genève, ndlr). La Ville doit aussi élaborer des mesures de soutien aux livreurs et aux livreuses en situation d'emploi précaire. Elle doit mettre en place des points de contact municipaux afin qu'ils puissent signaler les dysfonctionnements ainsi que les infractions au droit du travail et de la sécurité sociale, ce de manière accessible et confidentielle», souligne Unia. Les régions de Zurich, Winterthour, Saint-Gall, Berne, Bienne et Fribourg sont frappées par la suppression de 373 postes, soit plus de la moitié des effectifs. La Suisse romande n'est pas touchée, car elle applique la décision du Tribunal fédéral, qui avait statué en 2022 que les coursiers d'Uber Eats étaient des employés et non des indépendants. ■ **AA**

LES OUVRIERS DU SECOND ŒUVRE RÉFLÉCHISSENT À CHANGER DE JOB

RECONVERSION Selon un sondage mené par Unia auprès des travailleurs vaudois des branches SOR, près d'un salarié sur deux a déjà envisagé de changer de métier.


DR

Une centaine de personnes étaient présentes pour cette assemblée générale du second œuvre. Une mobilisation qui réjouit Unia.

Textes Massimo Greco

Le résultat a de quoi choquer. Près d'un ouvrier du second œuvre vaudois sur deux a déjà envisagé de quitter sa branche pour s'engager ailleurs. C'est en tout cas ce que dit le sondage mené par Unia auprès de plusieurs centaines de travailleurs du secteur, membres du syndicat ou non. L'information a été communiquée lors de l'assemblée générale du second œuvre d'Unia Vaud, le samedi 14 novembre à Penthalaz.

Guillaume Racloz, responsable du secteur Artisanat à Unia Vaud analyse. «Ce résultat doit nous alerter. On parle de personnes qui sont formées et qui pratiquent le métier depuis des années.» Ce qui n'empêche pas les travailleurs de regarder ce qui se passe ailleurs. Parmi les ouvriers qui déclarent avoir réfléchi à quitter la branche, 54% jugent la reconnaissance salariale trop faible, 39% estiment ne pas avoir assez de temps pour leur vie privée et 33% se disent trop stressés pour faire du travail de qualité. «C'est triste de voir ces résultats, commente Giuliano Stabile, plâtrier et président du second œuvre vaudois. Les gens aiment faire du bon travail… C'est un vrai gâchis!»

RISQUE D'ACCIDENT

Et au-delà de la fierté du personnel, la problématique du stress au travail pose d'autres questions. «Sur le chantier, on n'a vraiment plus le temps de faire ce qu'on nous demande, se désole Manuel, 53 ans. Et quand on se dépêche, le risque d'accident augmente.» Il est rejoint dans son constat par Filipe, 48 ans: «On voit des gros manques, par exemple au niveau du matériel de sécurité. Même lorsqu'il n'est pas disponible, on nous demande quand même de travailler.»

Ce qui guette les salariés, ce n'est pas seulement l'accident de travail; jour après jour, la pénibilité de la branche les use. «Les patrons sont toujours plus exigeants, remarque Nelson, 49 ans. Mais à la fin de la journée, on est au bout du rouleau. Et le weekend, je vois que mon corps est foutu, c'est à peine si j'arrive à profiter de mes jours de congé.» On comprend mieux la tentation d'ailleurs de la moitié du personnel.

GROSSE AFFLUENCE

Filipe, lui, ne compte pas lâcher son poste. Mais il remarque cette envie de s'en aller auprès de ses collègues. «Beaucoup veulent partir! Mais moi, je me bats pour qu'ils restent. Je leur dis que, plutôt que de partir, il faut qu'on essaie d'améliorer nos conditions ensemble.» Et c'est précisément le but d'une assemblée telle que celle qui s'est déroulée à Penthalaz. «Nous avons accueilli une centaine de personnes, se réjouit Guillaume Racloz. C'est une première pour le second œuvre vaudois! Je suis ravi de voir qu'il y a déjà autant d'ouvriers qui se réunissent. C'est très positif pour la suite.» José, 55 ans, est un habitué des assemblées générales de la branche. Même s'il est personnellement satisfait de son poste, continuer à venir et soutenir le syndicat est important pour lui. «Déjà, on peut rencontrer de nouveaux collègues, sourit le menuisier-ébéniste. Mais surtout, on défend leurs droits. Moi, je ne suis pas à plaindre. Mais si les autres perdent du salaire, à la fin, je sais que j'en perdrai aussi…» Et le président du second œuvre vaudois, Giuliano Stabile, de conclure: «Il faut aussi voir plus loin! Si on augmente l'indemnité de repas par exemple, on ira manger plus souvent dans un restaurant du coin, plutôt que d'avaler notre sandwich dans une camionnette. Quand les ouvriers ont plus d'argent, c'est toute l'économie locale qui en profite.» ■

AMÉLIORATIONS SALARIALES EN 2027

Les mobilisations précédentes des travailleurs du second œuvre ont encore des répercussions positives aujourd'hui. Ainsi, à partir du 1er janvier 2027, une augmentation générale des salaires de 50 centimes par heure est prévue. Cela représente 88,85 francs par mois. A noter que cette augmentation est obligatoire jusqu'à un salaire de 6610 francs par mois. Au-delà, le patron est obligé de verser au moins la moitié de l'augmentation. ■

Contre le racisme et les violences policières

DROITS HUMAINS La Coalition romande antiraciste dénonce la faiblesse des mesures de la réforme de la police lausannoise. Elle appelle à manifester le 5 décembre.

Aline Andrey

Depuis dix ans, au moins sept personnes sont mortes dans le canton de Vaud lors d'interventions policières: Hervé Mandundu, Lamin Fatty, Mike Ben Peter, Roger «Nzoy» Wilhelm, Michael Kenechukwu Ekemezie, Camila et Marvin. «A ce jour, aucun policier n'a été condamné», assène la Coalition romande antiraciste (CORA), dans un communiqué.

En hommage aux victimes et pour dénoncer les mesures «dérisoires» prévues dans la réforme 2030 de la police lausannoise, communiquées fin octobre par la Municipalité de Lausanne, la CORA appelle à manifester contre le racisme d'Etat et les violences policières le 5 décembre prochain, à 14h, dans la capitale vaudoise.

La CORA, créée il y a un an, rappelle ses revendications élaborées avec des familles de victimes et plusieurs collectifs. A savoir: le licenciement des agents présents dans les groupes WhatsApp; une instance indépendante de dépôt de plainte et d'enquête; l'interdiction du plaquage ventral et des autres pratiques dangereuses; un encadrement strict des courses-poursuites et de l'usage de l'arme à feu; la réallocation des ressources vers les acteurs sociosanitaires; l'application des revendications déjà adoptées par le Conseil communal. «Nous dénonçons, une fois de plus, le fait que le racisme ne soit jamais nommé, ni dans le diagnostic ni dans les solutions proposées par cette réforme», indique la CORA.

Pour mémoire, deux groupes WhatsApp au sein de la police lausannoise véhiculant des propos racistes, sexistes, homophobes, suprémacistes et validistes ont été dénoncés en 2025. Sur la cinquantaine d'agents impliqués, quatre suspensions ont été prononcées, mais un seul policier a été finalement licencié. Selon la CORA, ces licenciements ont été «annulés non sur le fond de l'accusation, mais parce que la Ville de Lausanne a trop tardé pour que les licenciements immédiats puissent être prononcés». La Municipalité a pourtant reconnu qu'une réforme en profondeur de la police était nécessaire face au racisme systémique. Elle a, dans ce sens, mandaté deux rapports indépendants. Ceux-ci soulèvent de graves problèmes: des discriminations, la banalisation de stéréotypes racistes et sexistes, le copinage, l'impunité… Plusieurs mesures sont préconisées telles qu'une politique de sanction transparente, la mise en place d'une autorité de plainte indépendante, la démilitarisation de la formation à Savatan, la valorisation du rôle social de la police, des formations de sensibilisation des cadres sur les questions de discrimination et l'application uniforme et équitable des mesures disciplinaires. ■

Augmentation pour les salariés de la construction métallique

VALAIS Un accord a été trouvé entre les partenaires sociaux de la branche. Les travailleurs gagneront entre 50 et 80 francs de plus par mois.

Massimo Greco

La nouvelle va réjouir les quelque 570 travailleurs au bénéfice de la Convention collective de travail (CCT) de la construction métallique du canton du Valais. Les partenaires sociaux – soit le syndicat Unia Valais, le SCIV et Metaltec Valais – ont trouvé un accord pour les augmentations salariales de 2027. Au 1er janvier, les employés seront augmentés de 50 à 80 francs par mois. «Les éventuelles augmentations octroyées en 2026 pourront être déduites de ce montant pour un montant maximum de 30 francs», précise un communiqué.

En effet, il n'y avait aucune obligation d'augmentation pour 2026. Une situation qui a été prise en compte par les acteurs de la branche. Concrètement, cela signifie par exemple qu'un travailleur ayant reçu une hausse de revenu de 40 francs par mois en 2026 sera augmenté de 50 francs supplémentaires en 2027. Un ouvrier n'ayant reçu aucune revalorisation en 2026 bénéficiera lui de l'entièreté des 80 francs d'augmentation pour 2027. Cette hausse s'applique aux salaires mensuels jusqu'à 5900 francs.

«La négociation s'est très bien passée, se réjouit Serge Aymon, responsable des secteurs Artisanat et Construction pour Unia Valais. Nous avions déjà conclu des accords avec les autres branches de l'artisanat et obtenu des augmentations de salaire qui variaient entre 70 et 100 francs par mois. La construction métallique était la dernière branche avec laquelle nous devions trouver un accord. Etant donné que tous les autres secteurs avaient accepté une hausse des revenus, il semblait assez logique que la construction métallique suive.» La CCT valaisanne de la construction métallique a été renouvelée l'année dernière. Les syndicats avaient obtenu trois jours de vacances supplémentaires pour les travailleurs de plus de 50 ans. ■


VIRGINIE ZIMMERLI/ARCHIVES

La hausse négociée en Valais s'applique aux salaires mensuels jusqu'à 5900 francs.

CES 200 GENEVOISES QUI MÉRITERAIENT UNE RUE À LEUR NOM

BIOGRAPHIES Un livre recense des centaines de femmes qui se sont illustrées ou ont marqué leur époque, avant de tomber dans l'oubli. De quoi alimenter le mouvement de féminisation des noms de rues à Genève.



THÉÂTRE DES MARIONNETTES DE GENÈVE/H.CROMBAC

Marcelle Moynier (1888-1980), petite-fille de Gustave Moynier, l'un des pères du Comité international de la Croix-Rouge, et fondatrice du Théâtre des marionnettes de Genève, est l'une des 200 femmes mises à l'honneur dans ce livre.

Textes Antoine Grosjean

Depuis quelques années, bon nombre de rues et de places ont été rebaptisées un peu partout aux noms de personnalités féminines. Après des siècles de domination masculine sur les plaques en émail bleu qui balisent l'espace public, il était grand temps que l'autre moitié de l'humanité y soit plus dignement représentée. Mais le processus n'en est encore qu'à ses débuts, et ce n'est pas forcément par manque de volonté politique.

A Genève, où la féminisation de la toponymie est ancrée depuis 2020 dans la réglementation cantonale en la matière, l'administration peinait parfois à fournir aux communes des noms de femmes à honorer et dont les biographies étaient suffisamment documentées. Pour combler ce manque, le Canton a fait appel aux historiens Christophe Vuilleumier et Irène Herrmann, qui ont été épaulés par une équipe de chercheuses et de chercheurs. Le résultat est un ouvrage paru récemment aux Editions Slatkine et intitulé *200 femmes de l'histoire genevoise*.

DIVERSIFIER LES SOURCES HISTORIQUES

Afin de mener leur mission à bien, les scientifiques ont dû s'écarter de leurs sources habituelles. Car les femmes, longtemps reléguées aux seconds rôles dans les affaires publiques, ont laissé moins de traces que les hommes dans les archives. Une invisibilisation paradoxalement plus marquée à Genève, du fait de sa tradition républicaine remontant au Moyen Age. «Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, écrit Irène Herrmann dans son avant-propos, le régime républicain, voire démocratique, de Genève accentue cet état de fait.» En effet, alors que les monarchies ont régulièrement eu des reines à leur tête, quand les héritiers mâles venaient à manquer, les républiques et les démocraties, disposant d'un vivier social plus large, ont toujours eu assez d'hommes pour occuper les plus hautes fonctions politiques.

Il a donc fallu puiser à d'autres sources moins exploitées que les annales officielles, telles que les Archives contestataires, les archives familiales ou celles des communes, voire le bouche-à-oreille. Un travail de fourmi qui a duré quatre ans et auquel plusieurs historiennes et historiens chevronnés ont apporté leur concours, ainsi qu'une quinzaine d'étudiantes et d'étudiants de l'Université de Genève.

UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

«L'alchimie entre les historiens professionnels et ces jeunes a été extraordinairement efficace», se réjouit Christophe Vuilleumier. Irène Herrmann ajoute que cela s'est avéré très instructif pour tout le monde: «Les historiens étaient absolument sûrs qu'il n'y aurait pas grand-chose de nouveau à trouver. Or, les étudiants sont arrivés avec un regard neuf, décalé, qui a donné des résultats étonnants.» De plus, pour ces derniers, l'expérience a été très formatrice. «Il y a eu un réel engouement de leur part et ils sont très fiers de leur première publication, note Christophe Vuilleumier. Grâce à une fondation dont on taira le nom, nous avons même pu les payer, ce qui est assez rare dans le cas de l'Université.»

Le succès est au rendez-vous, puisque le livre est déjà en rupture de stock dans certaines librairies et que l'éditeur envisage un deuxième tirage. «On se rend compte que cela répond à une vraie attente au sein de la population», constate Christophe Vuilleumier. D'ailleurs, un second volume avec 200 nouveaux noms est en préparation et devrait sortir l'an prochain. ■

«200 femmes de l'histoire genevoise», Editions Slatkine, 2026, 477 pages.

GRANDES DAMES ET HÉROÏNES DU QUOTIDIEN

Artistes, sportives, femmes d'affaires, éditrices, aventurières, philanthropes: les profils des 200 femmes présentées dans ce livre – dont les biographies les plus anciennes remontent au Moyen Age – sont très hétéroclites. Hormis quelques-unes qui jouissent d'une certaine notoriété, comme la cinéaste Jacqueline Veuve ou l'écrivaine Mary Shelley, auteure de *Frankenstein*, la plupart sont tombées dans l'oubli. On trouve parmi elles des personnages romanesques, comme l'escrimeuse Mademoiselle Breil qui, au XVIIIe siècle, tua un homme en duel, et des scientifiques comme Léonore Gourfein Welt, professeure d'ophtalmologie qui, au XIXe siècle, fut l'une des premières femmes médecins de Suisse. Mais aussi des femmes au parcours héroïque, comme Barbara Bosinger de Baden, infirmière qui œuvra au plus près du front durant la Première Guerre mondiale, puis fonda la clinique des Grangettes et mena une activité de résistante au nazisme, ainsi que des révolutionnaires, comme Elisabeth Dmitrieff, qui a côtoyé Bakounine et Marx, et participé à la Commune de Paris. Et encore bien d'autres, dames de grandes familles ou simples héroïnes du quotidien. ■

«AU PIED DU JET D'EAU, IL EXISTE TOUTE UNE VIE»

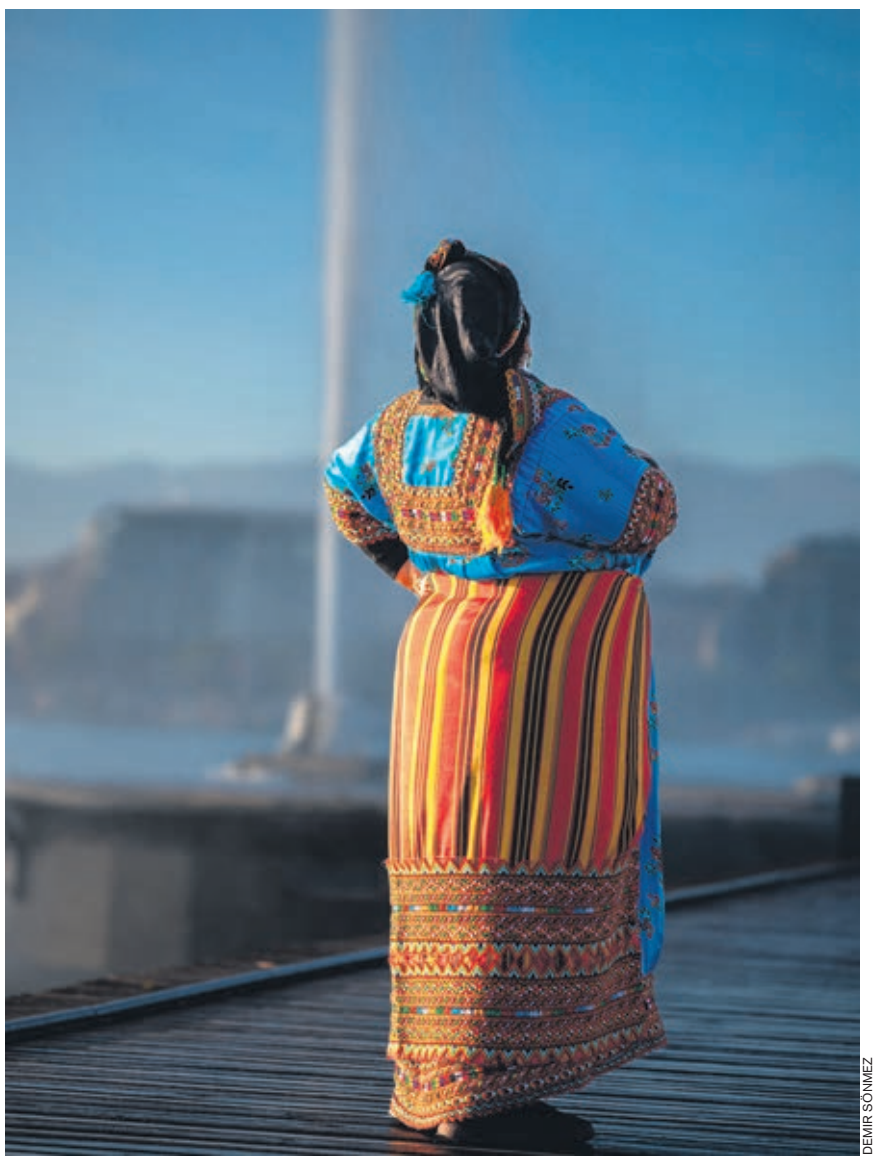

DEMIR SÖNMEZ

Pendant deux ans, Demir Sönmez a photographié les gens de passage au fil des saisons.

PHOTOGRAPHIE Le photojournaliste Demir Sönmez met à l'honneur l'un des symboles genevois. Entretien.

Manon Todesco

Des heures passées devant le Jet d'eau, des dizaines de photos prises entre 2024 et 2025, exposées ensuite sur les quais de Genève pour finir en beauté dans un livre, *La vie au pied du Jet d'eau*. Connu comme le photographe des manifestations, Demir Sönmez a consacré une grande partie de son travail photographique à la vie sociale, culturelle et politique de Genève. Ancré dans la réalité locale, il a publié plusieurs livres, notamment sur la place des Nations, la Genève confinée au temps du Covid-19 ou encore les luttes de la communauté LGBTQIA+. Pour lui, la photographie documentaire permet de «saisir une réalité, d'en conserver la trace et de la transmettre». Dans un registre différent, il a immortalisé cette fois la vie au cœur de la Rade, un lieu qui lui a procuré beaucoup d'émotions, entre demandes en mariage, concerts improvisés, mais aussi déception des passants lorsque le Jet d'eau ne fonctionne pas. Un endroit mythique profondément genevois, mais universel par les gens qui le font vivre.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est né ce projet?

Au cours d'un moment de repos. Quand j'ai du temps libre, j'aime me rendre au bord du lac. Un jour, alors que j'étais assis sur la terrasse située au pied du Jet d'eau, j'ai pris le temps d'observer ce qui se passait autour de moi. Et je me suis dit: «Mais il y a toute une vie ici!» Des personnes venues des quatre coins du monde se retrouvent devant le Jet d'eau. Elles se photographient, plaisantent, jouent, dansent, célèbrent des événements et partagent des moments de bonheur. Des familles, des couples, des touristes et des habitants se croisent. J'ai alors eu envie de raconter cette vie à travers mon objectif. Des millions de photographies du Jet d'eau ont certainement été réalisées mais peu de projets photographiques se sont véritablement intéressés à la vie qui se déroule à ses pieds, aux personnes qui l'animent et aux histoires humaines qui s'y croisent.

Après la place des Nations que vous avez photographiée pendant des années, le Jet d'eau, c'est une tout autre ambiance...

Le Jet d'eau est bien plus qu'un symbole, c'est une véritable œuvre d'art vivante. Certes, c'est une réalisation humaine, mais lorsque l'eau s'élève jusqu'à 140 mètres dans le ciel, elle entre en dialogue avec les éléments naturels. Elle rencontre le soleil, les nuages, le vent et la lumière. A chaque instant, ces éléments transforment son apparence, lui donnent de nouvelles couleurs, une autre harmonie et de nouvelles émotions. Il n'est jamais tout à fait le même, mais en perpétuel mouvement, comme une œuvre d'art qui se réinvente sans cesse. La place des Nations représente une dimension totalement différente, elle incarne l'honneur de Genève, comme disait Jean Ziegler. C'est un lieu de résistance et de lutte, où des femmes et des hommes font entendre leur voix contre les injustices, les pratiques antidémocratiques dans leurs pays, les guerres, la faim, la pauvreté et toutes les formes d'oppression dans le monde. Ces deux lieux représentent donc deux facettes profondément différentes, presque deux univers distincts, mais qui font partie intégrante de l'identité de Genève que j'ai voulu restituer à travers mon travail photographique.

Quel message souhaitez-vous faire passer?

A l'image de la statue de la Liberté à New York, de la tour Eiffel à Paris ou des pyramides d'Egypte, le Jet d'eau fait partie de ces symboles universels que des millions de personnes souhaitent découvrir. Mon ambition était de témoigner de cette diversité humaine et culturelle et de préserver ces instants pour les générations futures. Ce livre est donc à la fois un témoignage photographique, un travail artistique, social et culturel, mais aussi une manière de faire connaître Genève et l'un de ses symboles les plus importants au public international. ■

«La vie au pied du Jet d'eau», Editions Favre, 144 pages, 2026.

LE SOLEIL N'EST PLUS AU ZENITH

Un plan social a été conclu dans l'entreprise horlogère du Locle qui licencie une centaine de personnes. A Cortaillod, Gucci annonce aussi des suppressions d'emplois.

Textes Aline Andrey

«On a bouclé le plan social chez Zenith hier. Et aujourd'hui, c'est Gucci qui annonce une trentaine de licenciements.» Le 17 novembre, Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie d'Unia Neuchâtel, jongle avec les mauvaises nouvelles et enchaîne les assemblées avec les travailleuses et les travailleurs frappés par ces suppressions d'emplois drastiques dans l'horlogerie. Pour l'heure, la période de négociations va donc être ouverte dans l'entreprise de Cortaillod, alors que celle du Locle vient de se terminer. Dans les deux cas, les coupes sont drastiques. Un tiers du personnel chez Gucci, la moitié chez Zenith. Dans cette dernière, qui a fêté ses 160 ans en 2025, sous le giron de LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy aux mains de la richissime famille Arnault), les premiers licenciements sont en train d'être prononcés. Environ une cinquantaine sont attendus d'ici à la fin du mois de novembre, et tout autant en juin prochain, vraisemblablement. Le 22 octobre, Zenith annonçait le licenciement collectif d'une centaine de personnes sur 200 au Locle.



THIERRY PORCHET

Le nombre de postes à Zenith, entreprise horlogère du Locle, sera divisé par deux. La moitié des 91 licenciements prévus seront signifiés en cette fin de novembre, puis en juin prochain.

PLUSIEURS MOIS D'INDEMNITÉS

La période de consultation a débouché rapidement sur un plan social jugé comme bon par le syndicat et par les employés contactés (lire ci-dessous). Entre autres mesures, un mois de salaire par année d'ancienneté (plafonné à douze mois) est prévu; les employés entre 55 et 59 ans bénéficient de trois mois supplémentaires; celles et ceux entre 60 et 65 ans, de cinq mois de plus. «S'ajoutent encore les trois mois inscrits dans la Convention collective de travail. Donc certains salariés pourraient avoir droit à vingt mois de salaires d'indemnités, précise Solenn Ochsner. On s'est également mis d'accord sur 2000 francs par enfant à charge et le paiement intégral des soldes de vacances et des heures supplémentaires même si la personne est libérée de travailler dès l'annonce de son licenciement. C'est un très bon plan social accepté à l'unanimité, moins une abstention.» Vingt-sept personnes se sont portées volontaires pour quitter l'entreprise, mais deux n'ont pas été acceptées.

QUELQUES POSTES SAUVÉS

Entre ancienneté et engagements très récents, les doutes persistent quant aux noms de celles et ceux qui vont devoir s'inventer un avenir. Heureusement, des postes sont vacants dans d'autres entreprises de la région et au sein de LVMH, propriétaire également de TAG Heuer, Hublot et Bulgari. La responsable syndicale souligne: «Finalement, au lieu de 100 licenciements, la délégation a réussi à réduire ce chiffre à 91. Nos propositions, notamment une stratégie de développement des mouvements – qui est le cœur de l'activité de Zenith – pour d'autres entreprises, n'ont malheureusement pas été retenues.» Elle estime, comme des membres de la délégation, que l'entreprise avait déjà étudié différentes options avant même d'annoncer sa restructuration. Solenn Ochsner ajoute: «On a toutefois obtenu que le service après-vente soit maintenu tel quel. La volonté de la direction de développer le haut de gamme, comme toutes les autres usines du secteur de la région, ne rassure pas les salariés pour la suite. Les débouchés de ce segment du luxe risquent de se tarir rapidement. Les restructurations ne sont plus conjoncturelles, mais structurelles. La Suisse a loupé le coche des montres connectées...» ■

«C'est comme si on allait à notre propre enterrement»

Quelques jours avant les premiers licenciements, trois employés de Zenith témoignaient de leur attachement à cette manufacture légendaire.

«La nouvelle a été un choc, surtout par son ampleur. On s'attendait à des licenciements, car on voyait bien que le travail baissait dans les ateliers», explique Maria Nannini, employée dans la production. Il y avait eu aussi des rumeurs de vente de Zenith en début d'année, puis il y a un mois. Il n'y a jamais de fumée sans feu. Donc tout le monde était sur les nerfs.» Son camarade, Ensar Fetic, employé dans le service après-vente, précise que le CEO, Benoit de Clerck, a infirmé cette rumeur. Tous deux témoignent de la panique qui s'est emparée des employés au moment de l'annonce du licenciement collectif et de l'inquiétude qui perdure.

«Autant d'un coup et si vite. C'est énorme!» renchérit Catherine Voillat, employée à la réception des marchandises, qui a déjà vécu quatre vagues de licenciements, mais jamais de cette taille. Soutenus par Unia, les trois délégués ont vécu des semaines de négociations intenses. «Il n'y a eu qu'un mois entre l'annonce du licenciement collectif et la fin des négociations, mais cela nous a paru comme six», réalise Ensar Fetic. «On n'imaginait pas que Zenith fermerait ses boutiques. Si plan futur il y a, je ne crois pas en faire partie», ajoute Maria Nannini.

LA FIN DU MOUVEMENT ZENITH

Les employés avouent leur surprise face à la volonté de Zenith, comme beaucoup d'autres entreprises horlogères de la région, de miser sur l'ultraluxe. «Pour faire de la très haute horlogerie, garder une centaine de personnes apparaît encore comme beaucoup trop. Ce n'est pas cohérent, donc je dois dire qu'on est inquiets aussi pour les personnes qui restent. Il n'y a pas les volumes de production. Dans le haut de gamme, si on fait dix montres par mois, c'est déjà énorme. Et un horloger peut tout faire de A à Z», estime Maria Nannini. «On a indiqué à la direction qu'il y avait beaucoup trop de cadres par rapport aux employés», raconte encore Ensar Fetic. «La délégation a proposé de faire des mouvements pour d'autres entreprises, mais la direction n'a pas voulu de cette solution, déplore Catherine Voillat, depuis 26 ans chez Zenith, arrivée au moment du rachat par LVMH. Cela risque d'être la fin du mouvement.» Soit le cœur de la montre, ce qui fait tourner les aiguilles et change les dates, le tic-tac en somme. Tout un symbole...



THIERRY PORCHET

DES EMPLOYÉS DANS L'INCERTITUDE

Les trois collègues jugent le plan social comme très bon. «La direction a fait un geste, car en 2009, quand il y a eu une centaine de licenciements, les employés licenciés n'avaient reçu que deux ou trois mois», se souvient Catherine Voillat. Mais l'incertitude règne, puisque personne ne sait encore qui sera effectivement mis à la porte. «Nous sommes deux à la réception des marchandises, est-ce que ce sera mon collègue ou moi, ou les deux? Depuis le temps, on lie des amitiés, et là, cela va être déchirant de voir des personnes partir», exprime celle qui a de la peine à imaginer la suite. Ensar Fetic appuie: «Mes collègues ont peur par rapport à leur famille. Pour les frontaliers, c'est compliqué au niveau du chômage. Des gens ont été embauchés ces derniers mois, même en octobre. Ils ont pour certains déménagé avec leur famille pour cet emploi. Donc on peut comprendre leur inquiétude. La période de panique est passée, mais la motivation est en baisse.» Maria Nannini souligne: «La direction n'a pas de boule de cristal et suit les décisions de LVMH. Un plan social comme ça, ça ne se décide pas en quinze jours, LVMH savait déjà où il allait. Et pourtant, il a continué d'engager. On a un peu de la peine à comprendre. On a repris des intérimaires, mais certains sont déjà repartis.»

UNE FAMILLE SOLIDAIRE

Tous les trois, contactés individuellement par téléphone, soulignent l'ambiance exceptionnelle régnant au sein de l'entreprise. «Les personnes, une fois à Zenith, restent longtemps, car on est une superbe famille. L'ambiance est extraordinaire», souligne Ensar Fetic. «Ici, on a un état d'esprit qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On s'implique au-delà de ce qui nous est demandé, il y a une volonté de porter la marque. Même les nouveaux ressentent très vite cet esprit de famille, cette solidarité entre nous», renchérit Maria Nannini. Les délégués ont senti le CEO, Benoit de Clerck, très affecté par la situation et sincère dans sa volonté de faire au mieux. Ils ne comprennent toutefois pas les décisions prises. «C'est difficile de croire tout ce qu'on nous dit, et Benoit nous a bien dit que c'était Jean Arnault (président de LVMH) qui prenait les décisions. Nous, on ne l'a jamais vu bien sûr», précise Catherine Voillat.

Si Ensar Fetic pense que le service après-vente ne sera, comme décidé, pas touché, Maria Nannini ne se fait pas d'illusion: «Pour ma part, travaillant dans la production, je ne vois pas mon futur dans Zenith. J'attends le couperet, même si je peux me tromper. J'espère retrouver du boulot très rapidement, car je n'ai jamais été au chômage de ma vie. Je tiens à saluer les efforts des entreprises de la région qui proposent des postes.» L'avenir de l'usine, fondée au Locle en 1865 par Georges Favre-Jacot, apparaît bien sombre aux employés. Catherine Voillat: «Ce qui me semble bizarre, c'est que la Commune et le Canton n'interviennent pas, alors que ça fait partie de notre patrimoine. Au Locle, tout le monde a travaillé à la Zenith, comme on dit ici. On est attachés à notre histoire. Et nous, on a peur que celle qui a été une belle manufacture ferme. Ça fait mal au cœur.» Maria Nannini conclut: «On vient de fêter les 160 ans de Zenith, Jacot doit se retourner dans sa tombe. Dommage qu'une telle marque meure. C'est comme si on allait à notre propre enterrement.» ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Maria Cardoso, nettoyeuse dans le canton de Vaud

«JE SAIS ME BATTRE, À L'ORAL JE PEUX ÊTRE FÉROCE»

Rocco Zacheo

Il n'est pas rare, lorsqu'on rencontre des adhérents d'Unia et qu'on évoque avec eux les raisons de leur engagement, de s'entendre dire que celui-ci se rapproche, parmi d'autres motivations profondes, d'une forme de réciprocité envers le syndicat. S'engager dans la lutte constituerait alors une sorte de réponse, un acte de reconnaissance envers une organisation qui a été présente le jour où il a fallu sortir d'une situation délicate. C'est précisément ce qui ressort de l'échange avec Maria Cardoso. Adhérente d'Unia depuis vingt ans, elle prend aujourd'hui une part active, comme jamais auparavant, aux débats et plus particulièrement au processus de renégociation de la CCT de la branche du nettoyage, dans laquelle elle travaille depuis de nombreuses années. «Pendant longtemps, je me suis contentée de payer mes cotisations. Mais après avoir été accompagnée par les professionnels du syndicat, secrétaires et juristes, qui m'ont aidée à trouver des solutions à mes problèmes de travail, j'ai franchi le pas. Je me suis dit qu'il fallait participer aux assemblées générales, prendre part aux sondages et faire entendre ma voix sur ce qui ne va pas dans mon environnement professionnel.»

Au cours de son parcours, cette native de Belém – ville considérée comme la porte d'entrée de l'Amazonie brésilienne – a, il est vrai, sollicité à plusieurs reprises le soutien du syndicat. Elle évoque tout particulièrement sa première démarche auprès d'Unia, en 2006, qui a fait d'elle une adhérente fidèle. «A l'époque, j'étais confrontée à une situation professionnelle compliquée. Je travaillais dans le domaine du parascolaire, car, à la base, je suis diplômée en éducation, avec un titre obtenu à l'étranger. Dans le canton de Vaud, le secteur connaissait alors de profondes mutations: une mise à niveau des compétences était exigée et, dans le cadre du suivi de cette démarche, j'ai été confrontée à une hiérarchie problématique. J'ai dû me mettre en arrêt maladie. Pour cette raison, ma supérieure m'a accusée de faute grave, estimant que j'avais abandonné mon poste. C'est alors que je suis allée voir Unia, à Vevey. Le syndicat est intervenu par courrier et a fait le nécessaire pour régler mon cas. Vous savez, je sais très bien me défendre. A l'oral, je peux être féroce, mais, à l'écrit, l'intervention du syndicat a été capitale, car je ne maîtrisais pas suffisamment la langue écrite.» Depuis, elle n'a plus quitté l'organisation.

CADENCES TROP SOUTENUES

Maria Cardoso s'est établie en Suisse en 1996. On pourrait croire que, comme tant d'autres compatriotes, elle a traversé l'océan dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Ce n'est pourtant pas du tout ce qui l'a amenée ici. «J'ai passé une partie de mon enfance sur l'île de Marajó, dans la région côtière fluvio-maritime, entre l'Atlantique et le grand bras de l'Amazone. Plus tard, à Belém, j'ai rencontré un Suisse qui allait devenir mon mari. Je n'avais aucune raison ni aucune envie de quitter mon pays, mais les circonstances ont fait que je me suis retrouvée dans le canton de Vaud, avec un enfant en bas âge et la nécessité de trouver un travail pour subvenir à nos besoins.» Elle se tourne alors vers l'horticulture, une expérience qui lui rappelle son enfance. «Je suis issue d'une famille très modeste. Ma mère était blanchisseuse et mon père ferrailleur, une fois qu'ils se sont installés à Belém. Mais, à Marajó, ils cultivaient des ananas et cueillaient toutes sortes de fruits, quand mon père n'était pas à la pêche.»

Ce «métier de la terre», comme elle le définit, étant très mal rémunéré, elle décide, il y a quinze ans, de se réorienter vers le nettoyage. Au sein de l'entreprise Honegger, au Mont-sur-Lausanne, où elle travaille depuis lors, Maria Cardoso dit avoir trouvé de bonnes conditions de travail. Elle estime néanmoins que les travailleuses de la branche sont soumises à des cadences trop soutenues et doivent suivre un cahier des charges avec des délais toujours plus serrés. Sur le plan personnel, tout n'est pas non plus à sa convenance. «Après quinze ans d'expérience, je suis encore et toujours au niveau F6, qui correspond à celui d'une auxiliaire débutante. Mon salaire stagne, alors que le coût de la vie n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Je trouverais juste que les patrons fassent un geste et adaptent les salaires à la réalité.»

DES PROBLÈMES COLLECTIFS

Dans son quotidien, la nettoyeuse dit constater chaque jour la solitude qui caractérise son activité professionnelle. «Même lorsque nous sommes plusieurs, nous nous répartissons les surfaces à nettoyer et chacune reste dans son petit monde.» Les assemblées générales auxquelles elle a participé ont contribué à changer cet état de fait. «Les discussions m'ont permis de prendre conscience de la dimension collective de certains problèmes, de comprendre que mes préoccupations étaient partagées par d'autres collègues et qu'il existait des revendications communes à faire valoir dans le processus qui doit mener au renouvellement de la CCT romande. La mobilisation syndicale m'a permis cette prise de conscience.»

Depuis peu, Maria Cardoso a retrouvé le monde du parascolaire, auquel elle consacre désormais une partie de son temps de travail. «Les années passées dans le nettoyage ont fini par user mon corps. Deux hernies m'empêchent désormais de soulever des charges trop lourdes et d'effectuer certains mouvements.» Unia a facilité cette reconversion partielle en prenant en charge les frais des cours nécessaires. Une nouvelle illustration de cette réciprocité entre l'adhérente et son syndicat. ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



THIERRY PORCHET

Originaire de Belém, ville au nord du Brésil, Maria Cardoso s'est établie en Suisse en 1996. Il y a vingt ans, elle a adhéré à Unia.

ÉCLAIRAGE

LES DESSOUS D'UNE LPP ENFIN PLUS PROFITABLE POUR LES RETRAITÉS

Rocco Zacheo

Qu'est-ce que le taux d'intérêt minimal LPP? Le 4 novembre dernier, le Conseil fédéral a pris une décision qui aura un impact bénéfique pour les retraites. Il a relevé le taux d'intérêt minimal pour la LPP (deuxième pilier) en l'amenant de 1,2 à 2%. Cela constitue la plus grande hausse depuis que ce dispositif de prévoyance professionnelle a été mis en place, en 1985. Ce taux plancher, fixé année après année, et qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027, oblige les caisses de pension à garantir un rendement minimal sur les épargnes accumulées dans ce cadre spécifique, et ce indépendamment des performances financières de chaque caisse. Plus ce taux est élevé et plus le capital de chaque assuré s'accroît et échappe ainsi à l'érosion que génèrent l'inflation et l'accroissement de la cherté de la vie.

Que représente concrètement cette augmentation du taux d'intérêt? Considérée en termes de chiffres purs, une augmentation de 0,75% du taux ne paraît pas particulièrement significative. Il en va autrement si on applique cela à des montants d'une certaine consistance. En prenant l'exemple d'un assuré qui aurait un fond LPP de 100 000 francs, celui-ci pourra compter sur des bénéfices annuels de 1250 francs dans la configuration à 1,2%. Le capital grimpe à 2000 francs avec un taux à 2%. Prolongé sur plusieurs années, le bénéfice atteint donc des chiffres d'une importance certaine.

Les caisses de pension peuvent-elles mieux rémunérer les assurés? Cela n'est un secret pour personne: ces instituts de prévoyance professionnelle se portent bien et dégagent chaque année des bénéfices faramineux. Cet état de fait pousse régulièrement l'Union syndicale suisse à réclamer une meilleure redistribution du capital auprès des salariés. La décision du Conseil fédéral va dans ce sens; elle a été prise après avoir considéré la très bonne santé financière des caisses, qui affichaient un rendement moyen de 6,2% en 2025 et de 5,4% lors des huit premiers mois de 2026. Le passage à 2% du taux d'intérêt obligatoire constitue un revers pour les organisations patronales, qui préconisaient une attitude plus prudente, avec un petit palier allant de 1,2 à 1,7%. ■

POING LEVÉ

QUAND L'EUROPE SOUS-TRAITE SA POLITIQUE MIGRATOIRE

Par Manon Todesco

L'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas ont trouvé une nouvelle destination pour celles et ceux qu'ils ne veulent plus sur leur territoire: le Rwanda. Les cinq Etats prévoient d'y transférer des personnes déboutées de l'asile qui ne peuvent être renvoyées dans leur pays d'origine. Le centre pilote, d'une centaine de places, pourrait ouvrir en 2027. Ses promoteurs promettent hébergement, formation et accompagnement vers l'emploi. Mais pourquoi envoyer en Afrique des personnes qui n'ont parfois aucun lien avec ce continent? Sous couvert de gestion migratoire, l'Europe délocalise ses responsabilités et éloigne celles et ceux dont elle ne souhaite plus assumer l'accueil. Une logique de sous-traitance qui transforme l'exil en problème à externaliser. Un vrai business, en somme.

Au-delà du projet, le choix du Rwanda soulève de grandes préoccupations. Dirigé d'une main de fer par Paul Kagame, le pays est régulièrement pointé du doigt pour la répression de ses opposants, les arrestations arbitraires et les atteintes aux libertés fondamentales. Human Rights Watch tire la sonnette d'alarme: «Expulser de force des personnes, y compris des enfants, vers un pays où tout porte à croire que leurs droits risquent d'être bafoués constitue un abandon flagrant de toute responsabilité et de toute humanité.» L'Europe n'en est pas à son coup d'essai. Le même projet de transfert de migrants du Royaume-Uni au Rwanda, lancé en 2022, avait dû être abandonné deux ans plus tard, car la Cour suprême l'avait jugé illégal. Des centaines de millions de livres jetées par la fenêtre alors qu'elles auraient pu être investies dans des mesures d'intégration des migrants. Dommage. Et la Suisse dans tout ça? Elle n'est pas – encore – signataire du projet... mais elle ne lui ferme pas la porte. Si le dispositif s'avère efficace et conforme aux dispositions légales, elle pourrait se laisser tenter par cette politique d'éloignement. Le Conseil fédéral a déjà approuvé la reprise du règlement européen autorisant ces centres, tandis qu'une motion parlementaire demande de créer les bases d'une participation suisse.

Le 16 novembre, dans une déclaration commune, 47 organisations humanitaires, syndicales et de défense des droits humains ont dénoncé cette nouvelle externalisation. Car derrière ces dispositifs se dessine une Europe qui préfère éloigner les exilés plutôt que de répondre à leur besoin de protection et leur offrir un avenir. Une Europe qui fait de la peur de l'autre un argument politique, qui voit l'extrême droite monter en puissance et promouvoir le repli sur soi. Et la Suisse risque d'être complice de cette fuite en avant. Evidemment, les gouvernements vendent ce projet comme une aubaine pour ces personnes déboutées, mais peut-on prétendre défendre les droits humains tout en confiant à des pays tiers le sort de personnes vulnérables? Les personnes migrantes doivent être traitées avec dignité. Elles ne sont ni des colis à réexpédier ni des problèmes à sous-traiter. ■



L'INSTANTANÉ

SOUS L'EAU, ÇA GRONDE

Olivier Vogelsang

La jeunesse lausannoise n'a pas mâché ses mots face aux mesures d'austérité et à la hausse des dépenses militaires. Une contestation qui, vendredi, a fait pas mal de vagues. ■


KVENNASÖGUSAFN (WOMEN'S HISTORY ARCHIVES)

LE JOUR OÙ LES FEMMES ONT PARALYSÉ L'ISLANDE

Antoine Grosjean

Si, en Suisse, la première grève féministe a eu lieu en 1991, les Islandaises s'y sont mises bien plus tôt. L'ONU ayant déclaré 1975 «Année internationale de la femme», des organisations se mobilisent alors pour montrer le poids des femmes dans l'économie de ce pays nordique. Et le 24 octobre, 90% d'entre elles refusent d'aller travailler, de s'occuper des enfants ou des tâches domestiques. Elles convergent en masse vers la capitale, Reykjavik, pour une immense manifestation qui fera date.

Le pays entier se retrouve paralysé pendant vingt-quatre heures. Tous les milieux sociaux sont touchés, des ouvrières aux banquières, en passant par les secrétaires, les journalistes, les femmes de chambre et les mères au foyer. Sans leur personnel féminin, les magasins, les crèches, les écoles, les usines de poisson, les cinémas et de nombreuses entreprises restent fermés. A la maison, les hommes s'occupent des enfants et des tâches ménagères, une première pour beaucoup d'entre eux, qui baptiseront cette journée «Le long vendredi». Cette grève sans précédent a joué un rôle déterminant dans l'évolution des droits des femmes, contribuant à faire de l'Islande l'une des références mondiales en matière d'égalité. Elle est racontée par ses protagonistes elles-mêmes, dans un documentaire plein d'humour, *Islande, un jour sans femmes*, qui a reçu de multiples prix. En écho à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre, le film est projeté ces prochaines semaines dans de nombreuses salles de Suisse romande, souvent en présence de militantes féministes ou d'expertes. ■

«Islande, un jour sans femmes», documentaire. Informations et dates des projections: cinedoc.ch

1+1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les nombrils mal cicatrisés continuaient d'alimenter les guerres.

ABAT-JOURISTE, OU L'ART DE SUBLIMER LA LUMIÈRE

A Genève, Chloé Gaidioz et Aurélia Maulet restaurent et créent des abat-jours. Un artisanat rare qui, à l'heure de la «fast déco», prend le temps, entre minutie et créativité.

Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

L'atelier Contre-Jour à Genève, c'est une histoire de rencontres. Chloé Gaidioz, qui a repris l'affaire en 2022, n'aurait jamais pensé devenir abat-jouriste et encore moins sa propre patronne. «Chargée de communication de formation, j'ai travaillé ensuite en tant qu'assistante dans une boutique de décoration d'intérieur, c'est là que j'ai connu Adélia, l'ancienne propriétaire qui a tenu l'atelier pendant une vingtaine d'années.»

> «A l'heure du numérique et de la crise climatique, on essaie de ralentir, de revenir au fait main, de prendre le temps de choisir l'objet et de le faire évoluer»
>
> Chloé Gaidioz

Cette rencontre est une révélation pour cette passionnée de dessin et de peinture, qui avait besoin de faire quelque chose de ses mains. «J'aime pouvoir créer librement, me mettre dans ma bulle et prendre le temps. Ce travail permet aussi une liberté d'expression et c'est très précieux.» La formation d'abat-jouriste n'existant pas en Suisse, Chloé accepte de reprendre l'atelier à condition d'être formée à toutes les techniques par Adélia. «Il faut avoir les yeux dans les doigts», lui disait toujours cette dernière, avec qui elle a gardé un lien fort. «On voit dans ses yeux qu'elle est fière de ce qu'est devenu ce lieu.» En 2023, Aurélia Maulet, l'amie d'enfance de Chloé, la rejoint dans l'aventure. Après des études de décoration d'intérieur et d'arts appliqués, elle venait de passer sept ans dans un show-room genevois en tant qu'agent pour des éditeurs de tissus et de papiers peints haut de gamme. «La proposition de Chloé était un rêve. Pouvoir travailler sur un poste concret, manuel et créatif. Je n'ai pas hésité.»



Chloé Gaidioz (à gauche) et Aurélia Maulet (à droite), amies depuis leur adolescence, ont repris les rênes de l'atelier. Deux sensibilités différentes, mais une même passion: remettre la lumière au goût du jour.





Pour créer ou restaurer des abat-jours, pas besoin de tonnes d'outils: des ciseaux, des poids, des pinces à linge, une aiguille et un peu de colle suffisent. Il faut en revanche beaucoup de minutie et de patience…

DONNER UNE SECONDE VIE

Aujourd'hui, les jeunes trentenaires Chloé et Aurélia sont les seules abat-jouristes du canton à avoir une arcade. Dans leur atelier créé en 1998, elles proposent la restauration d'anciens abat-jours, mais aussi des créations sur mesure. «Environ 70% de nos clients sont des particuliers. Beaucoup souhaitent remettre au goût du jour une vieille lampe chargée d'histoire ou de souvenirs. D'autres veulent des projets uniques de A à Z, car les objets qu'on trouve sur le marché sont très standards et uniformisés.» Elles réalisent également des suspensions, pièces de décoration à part entière. Les 30% restants sont composés d'entreprises, d'hôtels, de restaurants ou d'architectes. «Nous faisons des objets d'exception sur mesure, notamment pour la Maison Verdaine.» Dans tous les cas, le travail de préparation est central. «On prend du temps pour écouter et échanger avec le client. On le conseille en fonction de sa pièce, puis on détermine une forme, une dimension, un revêtement qui sera soit du tissu soit du papier peint, et enfin on choisit les finitions.» En fonction du projet, un abat-jour peut prendre entre une et huit heures de travail.

L'ÉCOLOGIE AU CENTRE

Les artisanes, qui livrent plusieurs centaines d'abat-jours par an, ont à cœur d'être dans une démarche écologique. «A l'heure du numérique et de la crise climatique, on essaie de ralentir, de revenir au fait main, de prendre le temps de choisir l'objet et de le faire évoluer. C'est aux antipodes de nos vies modernes.» En plus d'encourager la restauration, Aurélia et Chloé misent le plus possible sur le réemploi et le recyclage. «Nous travaillons essentiellement avec des tissus qui proviennent de stocks d'anciens tapissiers.» D'ailleurs, l'un de leurs prochains projets sera de faire des lampes pour la Collective, un espace consacré aux femmes et aux minorités de genre à Genève. «Nous allons chiner les pieds de lampe pour réduire les coûts.» A l'opposé, il y a la *fast déco*, avec les grandes enseignes qui proposent des lampes pour quelques francs et poussent à la surconsommation. «Ces deux visions coexistent, c'est vrai, mais si nous sommes encore là, c'est qu'il y a un réel intérêt. Il y a une prise de conscience des jeunes générations avec le retour au vintage, l'explosion des friperies et autres manières de consommer différemment. Le cœur de notre clientèle a entre 40 et 60 ans, mais nous avons de plus en plus de trentenaires. Et puis, c'est aussi notre défi: comment faire de l'artisanat qui soit accessible et donne envie de consommer local?» Elles en sont convaincues, il y aura un retour au concret, à l'artisanat et, surtout, au lien social, le point de départ de tout le reste. ■

Atelier Contre-Jour, rue du Vieux-Billard 2, 1205 Genève.

contrejourgeneve.com

FABRIQUER SOI-MÊME SON ABAT-JOUR, C'EST POSSIBLE!

Chloé et Aurélia proposent des ateliers d'initiation lors desquels on peut créer sa propre lampe. Pendant environ trois heures, elles accompagnent les participants dans la confection de leur abat-jour cylindrique, après avoir choisi sa hauteur et le tissu qui le recouvrira. «Ça marche super bien, on voit que les gens apprécient de passer un moment déconnecté à faire quelque chose de leurs mains», se réjouit Chloé. ■

Pour s'inscrire: contrejourgeneve.com
Prochaine session le 5 décembre de 9h à 12h. 135 francs.

DE NEW-YORK À RIYAD

Un abat-jour, c'est bien plus qu'un objet ou qu'un support pour nos deux artisanes. «La lumière, la couleur et l'atmosphère qu'elles créent, tout comme dans la nature, c'est central, expliquent-elles. La lumière est liée au bien-être. On va la travailler en fonction des sensibilités du client et de ses humeurs. La forme de l'abat-jour va donner une lumière plus ou moins occultante, pour une ambiance plus ou moins mystérieuse. En général, le but est de réchauffer un intérieur, de le rendre plus cosy, loin des ampoules nues qui sont très agressives.» Aurélia se souvient d'un projet qui l'a beaucoup touchée. Une cliente lui a demandé de restaurer une lampe qu'elle avait toujours vu sur le bureau de son père, en lui faisant un bel abat-jour. «Elle y tenait beaucoup et c'est gratifiant pour nous aussi.» Il y a aussi eu ces créations envoyées à New York ou en Arabie saoudite, faute d'abat-jouriste local. Pour Chloé, ce travail a une dimension vertigineuse. «Savoir que nos pièces vont rester des dizaines d'années et seront peut-être transmises aux générations futures, c'est fort en émotions.» ■







Il y a deux grandes familles d'abat-jours, les contrecollés et les cousus main. Le tissu peut être plissé ou tendu. Quant à la carcasse, la structure métallique, elle peut prendre différentes formes: cylindrique, cubique ou encore conique.